



HAL
open science

L'évolution des prix d'échange internationaux des principaux produits agricoles depuis 1980

M. Qinqu, E. Samson

► **To cite this version:**

M. Qinqu, E. Samson. L'évolution des prix d'échange internationaux des principaux produits agricoles depuis 1980. [Rapport de recherche] Ministère de L'Agriculture Et Du Développement Rural. 1992, 99 p. <hal-02278964>

HAL Id: hal-02278964

<https://hal.science/hal-02278964v1>

Submitted on 4 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



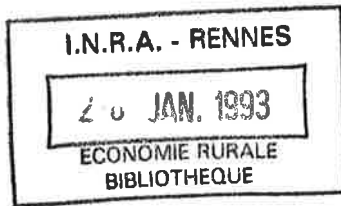
Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Institut National de la Recherche Agronomique

Station d'Economie et Sociologie Rurales

65, rue de St-Brieuc - 35042 RENNES CEDEX



L'EVOLUTION DES PRIX D'ECHANGE INTERNATIONAUX

DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES DEPUIS 1980

Maurice QUINQU - Elisabeth SAMSON

Octobre 1992

SOMMAIRE

INTRODUCTION : ELEMENTS DE DETERMINATION DES PRIX MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES	3
ELEMENTS DU MARCHE MONDIAL DU BLE	5
I- Principaux paramètres de l'offre	6
II- Principaux paramètres de la demande	6
III- Catégories et qualités de blé	7
IV- Détermination des principaux flux à l'export	9
V- Les subventions à l'exportation des Etats-Unis et de la CEE	10
VI- Prix de soutien et évolution du niveau des exportations et des stocks aux Etats-Unis et dans la CEE	14
VII- Précisions concernant deux séries particulières	14
Annexe 1 : Tableaux statistiques	17
Annexe 2 : Tableau comparatif des principales mesures de politique économique concernant le blé	25
Annexe 3 : Localisation des grandes zones de production et d'échange de céréales dans le monde	31
Annexe 4 : Références bibliographiques	37
ELEMENTS DU MARCHE MONDIAL DE LA VIANDE BOVINE	38
I- Caractéristiques du marché mondial de la viande bovine	40
II- Eléments potentiels d'évolution en cas de libéralisation des échanges	42
III- Principaux flux d'échanges internationaux de viande bovine	43
Annexe 1 : Tableaux statistiques	45
Annexe 2 : Tableau comparatif des principales mesures de politique économique concernant la viande bovine	54
Annexe 3 : Références bibliographiques	57
ELEMENTS DU MARCHE MONDIAL DES PRODUITS LAITIERS	58
I- Vue d'ensemble	59
II- Facteurs d'évolution de la demande des produits laitiers	60
III- Facteurs d'évolution de l'offre	61
IV- Principaux flux internationaux de produits laitiers et séries de prix	61
Annexe 1 : Tableaux statistiques	64
Annexe 2 : Tableau comparatif des principales mesures de politique économique concernant le lait et les produits laitiers	80
Annexe 3 : Références bibliographiques	87
ANALYSE DES SOURCES DE SERIES STATISTIQUES	88
CIB	90
EUROSTAT	92
FAO	93
FMI	94
GATT	95
ISTA	96
ONIC	97
USDA	98

INTRODUCTION : ELEMENTS DE DETERMINATION DES PRIX MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES

Pour un produit homogène, dans un contexte de libre échange, le prix d'échange international serait unique et correspondrait au coût marginal des producteurs (des pays) les plus efficaces.

Mais si certains pays soutiennent le prix intérieur au-dessus du prix d'équilibre du marché par des subventions à l'exportation, des taxes ou des restrictions imposées aux importations, ils développent des excédents de production qui ont tendance à faire baisser le prix mondial en dessous du niveau du prix de marché.

Dans la pratique, la plupart des pays qui participent aux échanges internationaux de produits agricoles soutiennent les prix internes de certains de leurs produits.

Par conséquent les prix des transactions internationales ne sont pas forcément tous de bons indicateurs du niveau de prix mondial car ils répercutent les effets de ces politiques nationales de protection des marchés intérieurs.

Concrètement, la détermination du prix mondial d'un produit s'attachera à préciser un certain nombre de références de nature à spécifier ses attributs et à garantir sa validité.

1- Le produit doit être homogène

La synthèse des informations sur les prix des transactions concernant un produit, n'est possible que si le produit en cause est suffisamment homogène. Dans le cas des produits agricoles des difficultés apparaissent concernant les viandes (en particulier la viande bovine), les fromages, ou même le blé (selon sa valeur boulangère).

2- Le lieu d'observation des prix

Ce que l'on peut observer en réalité ce sont des "prix à la frontière" des pays exportateurs, ou des pays importateurs.

Il y a lieu de bien indiquer quels éléments "annexes" sont comptés avec l'élément principal que représente la valeur de la marchandise.

- le prix CAF inclut les frais de transport terrestre, de transbordement, de frêt maritime, d'assurance jusqu'au port de destination. Il exclut cependant les droits de douane et les frais ultérieurs avant mise à disposition auprès du client.

- le prix ^{FOB} inclut uniquement les frais de transport terrestre et l'assurance jusqu'au transfert des marchandises du quai à bord du navire, dans le pays de départ.

La comparaison de ces deux types de prix pour un même produit s'appuie donc sur la connaissance des "coûts de transport" internationaux qui comprennent :

- les frais de transbordement dans le pays de départ *Wm*
- le frêt maritime

- l'assurance

Le tarif du frêt maritime est fonction en particulier de la distance parcourue, voire du tonnage du navire.

3- L'importance des flux de marchandises

Une connaissance des principaux flux du produit est indispensable pour s'assurer que le prix de transaction retenu est représentatif de la "moyenne" des opérations d'échange international le concernant.

4- La "pureté du prix"

Comme on l'a indiqué ci-dessus les prix des transactions internationales peuvent être altérés par les mesures de protection imposées par les pays participants.

Il est donc nécessaire de retenir de préférence les prix de transaction observés dans les ports (ou concernant les produits issus) des pays les moins protectionnistes.

A défaut d'information adéquate, il faudra essayer de corriger l'effet des restrictions aux échanges (taxes, contingents à l'importation) ou des subventions et aides à l'exportation, sur le prix des transactions internationales.

Par conséquent, la connaissance de la politique agricole et de la politique des échanges extérieurs concernant le produit en cause est indispensable.

5- La période de référence

Certains marchés à caractère spéculatif (huiles végétales) peuvent nécessiter une observation hebdomadaire. Dans la plupart des cas la périodicité mensuelle est suffisante pour observer les mouvements de prix et les interpréter. Cet aspect interfère cependant avec l'unité monétaire et les fluctuations des taux de change.

6- L'unité monétaire généralement utilisée dans les transactions internationales est le dollar (américain)

Les mouvements des taux de change du dollar par rapport aux monnaies nationales des pays partenaires dans les échanges internationaux modifient les termes de l'échange des contrats et sont susceptibles d'influer fortement sur les flux internationaux et sur les prix.

Dans l'interprétation des fluctuations des prix mondiaux, les fluctuations de taux de change du dollar sont souvent un facteur déterminant.

7- Influence du niveau d'importation des grands importateurs : ainsi les achats massifs et imprévus de céréales par l'URSS, ont provoqué une forte hausse des cours mondiaux à deux reprises (1972-73-74 et début des années 80)

8- Influence du niveau des stocks, tout particulièrement dans les pays qui pratiquent le stockage comme moyen de régulation du niveau du prix intérieur : CEE, USA (pour les céréales)

D'autres éléments influencent les niveaux des prix mondiaux ; par exemple le coût de production des grands pays exportateurs, ainsi que les taux de frêt ; les taux d'intérêt, etc...

à condition de crédit

ELEMENTS DU MARCHE MONDIAL DU BLE

I- PRINCIPAUX PARAMETRES DE L'OFFRE

1- Zones de culture, fluctuations climatiques et espèces cultivées

En Europe de l'Ouest les blés sont produits dans des régions tempérées et de pluviométrie relativement abondante et régulière ce qui explique l'ampleur plutôt réduite des fluctuations des rendements et de la production basée sur les variétés de blé d'hiver à longue période de végétation.

Par contre dans la prairie canadienne, la pampa argentine, la région périphérique du désert australien, la Sibérie occidentale, le risque climatique (gel ou sécheresse) beaucoup plus prononcé oblige à cultiver des variétés moins productives (blés de printemps) et aboutit à des rendements nettement plus fluctuants.

2- Les coûts budgétaires élevés de soutien des prix intérieurs et de financement des aides à l'exportation des excédents ont progressivement amené les pouvoirs publics à contrôler, puis à freiner l'accroissement de la production aux Etats-Unis (Feed Grain Program 1961-62), et dans la CEE beaucoup plus récemment (instauration de seuil de garantie en 1982-83)

3- Le progrès technique résultant de l'amélioration des variétés et des fumures, mais aussi des techniques culturales, de récolte, voire de stockage, aboutit à une croissance (toutes choses égales par ailleurs) de la production disponible. Le taux annuel de progrès technique concernant les céréales est ainsi estimé à 4,67 % pour la CEE et 1,70 % pour les USA sur la période 1975-85 (H.Guyomard et al.)

4- Les superficies consacrées au blé ont assez peu augmenté : de 210 millions d'ha au début des années 60 à 230 au début des années 90

II- PRINCIPAUX PARAMETRES DE LA DEMANDE

Le niveau de la demande mondiale de blé a fortement augmenté au cours des vingt dernières années : 340 millions de tonnes au début des années 70 et 540 millions de tonnes à la fin des années 80, pour 3 raisons principalement :

1. La population mondiale a cru au taux annuel de 1,8 % entre 1970 et 1990,
2. La modification des comportements alimentaires du Japon et dans les grandes villes portuaires d'Asie (Canton), d'Afrique (Dakar) et d'Amérique Latine entraîne une substitution du blé aux céréales traditionnelles (riz, mil...),
3. L'accroissement du niveau de vie, en particulier au Japon et dans les NPI (Corée du Sud, Taïwan..) provoque une croissance directe de la demande de blés panifiables pour la consommation humaine.

A partir d'un certain seuil cet effet direct du revenu s'annule, mais il est relayé par un effet indirect qui, par l'intermédiaire de la croissance de la demande de produits animaux et de l'utilisation du blé en alimentation animale, maintient le trend de croissance de la consommation globale de blé.

Cette croissance de la consommation est freinée par le manque de solvabilité d'une partie de la demande potentielle (Afrique, ex URSS..) et le poids des habitudes alimentaires (Afrique Noire). La contrainte de solvabilité est partiellement levée par le biais de subventions à la consommation à l'intérieur de certains pays (Japon, ex URSS..), de crédits à moyen et long terme accordés par les grands pays exportateurs, et enfin par les dons alimentaires essentiellement composés de céréales.

III- CATEGORIES ET QUALITES DE BLE

La notion de qualité des blés n'est pas sans ambiguïté car elle varie selon les pays. Elle ne peut se résumer par un critère de composition (taux de protéines) ou même par une norme technologique¹.

1- Il est cependant aisé de séparer

- les blés tendres panifiables dont les caractéristiques : taux de protéines, qualité des protéines, qualité de l'amidon, permettent d'obtenir une pâte "convenant" à la panification.

- les blés tendres non panifiables ou blés fourragers se caractérisent par des qualités des protéines et d'amidon telles qu'ils ne sont pas propres à la panification. On notera qu'ils ont par contre un taux de protéines similaire à celui des blés panifiables. Ils sont par ailleurs plus productifs que les blés panifiables.

- les blés durs sont également impropres à la fabrication du pain. Ils servent à la fabrication des semoules et des pâtes alimentaires. Ils sont moins productifs que les blés tendres (en moyenne le rendement est plus faible d'un tiers), et plus sensibles aux aléas climatiques.

2- En France les blés panifiables sont classés en 3 catégories selon leur aptitude à la panification française.

A- Blés améliorants

B- Blés aptes à la panification en l'état

C- Blés aptes à la panification en mélange avec un améliorant

3- Le prix de seuil du blé dans la CEE est fixé pour une qualité-type définie à partir de critères physiques ou technologiques.

- Critères physiques

. aspect : grain sain loyal et marchand ; % total de grains qui ne sont pas la céréale de base de qualité irréprochable < 8 % ; % de grains brisés 2 % ; % de grains germés 1,5 % ; impuretés diverses 0,5 % ; poids spécifique 75 kg/hl.

- Critères technologiques

. taux de protéines 12,5 % ; indice de Zeleny > 38 ; indice de Hagberg > 240

¹ Dans les résultats de l'enquête "Qualité des variétés de blé tendre" ONIC-ITCF 4 normes internationales sont citées.

Sur cette base, des coefficients d'équivalence, qui représentent les écarts de prix CAF entre une qualité de blé donnée et la qualité-type, sont établis. Ces écarts sont exprimés en UC/tonne ; ils sont déduits du prix CAF de la céréale considérée pour avoir un prix équivalent à celui du standard communautaire.

Coefficients d'équivalence annexés au règlement communautaire 158/67*

Pays d'origine	Désignation de la qualité	Coefficient UC/tonne
Etats-Unis	Hard Winter/Dark Winter I+II	- 9,75
Canada	(teneur en protéines 12,5 à 12,9 % garantie)	- 3,75
Australie	Soft Red Winter I+II	- 12,25
	Canada Western Red Spring (teneur en protéines de 13,5 à 13,9 garantie)	- 12,00
	Prime Hard (teneur en protéines > 14 % garantie)	

*Extrait du règlement, 158/67/CEE et 2124/87/CEE

Coefficients d'équivalence 1991 pour quelques types de blés américains

Types de blés	Ecarts en \$	Ecarts en ECU
Soft Red Winter n°2	- 6,47	- 4,53
Hard Red Winter ordinary protein	- 15,53	- 10,88
Hard Winter et Dark Hard Winter n°2 à 13 % de protéines	- 18,11	- 12,69
Red Spring et Dark northern Spring n°2 à 14 % de protéines	- 19,41	- 13,60

Source : ONIC, Guide du Commerce extérieur, juin 91

4- En Amérique du Nord les catégories de blés sont déterminées d'après

- l'aspect du grain : Hard (grain vitreux) ; Soft (grain farineux) ;
- la couleur ;
- la teneur en protéines ;
- le grade qui correspond à des critères de pureté et de poids spécifique.

Les Hard Red sont en général "améliorants" au sens de la classification française, mais pas toujours. Ainsi certains pays européens, en particulier la Grande Bretagne importent des blés Hard, souvent en provenance du Canada pour améliorer la qualité boulangère des farines.

Inversement, la plupart des blés cultivés en France sont de type Soft, ce qui correspond aux blés panifiables courants en France.

Pour résumer, on peut dire que :

1) Une comparaison stricte "à qualité équivalente" est quasiment impossible, les critères de définition étant différents selon les pays.

2) Des coefficients d'équivalence ont néanmoins été établis qui ne sont autres que les écarts de prix observés à une date donnée entre les principaux blés panifiables importés par la CEE et une qualité type fixée.

3) Les blés nord américains de type Hard Red sont de meilleure valeur boulangère que les blés européens, en général de type Soft.

4) Les blés canadiens sont renommés à la fois pour leur valeur boulangère et leurs qualités physiques (faible taux d'impuretés).

5) Les classifications et les tables d'équivalence sont figées alors que de nouvelles variétés de blés aux caractéristiques intermédiaires apparaissent. En Europe certains blés peuvent être qualifiés de demi-Hard.

6) La hiérarchie traditionnellement admise distingue trois niveaux de qualité de référence.

a) Canada Western Red Spring = Dark Northern Spring (USA)

b) Hard Red Winter (USA)

c) Soft Red Winter = blés tendres français

7) Une forte qualité boulangère va de pair avec un faible rendement à l'hectare et le prix plus élevé se justifie donc à la fois par le coût de production et la valeur d'usage.

IV- DETERMINATION DES PRINCIPAUX FLUX A L'EXPORT

Les statistiques du CIB permettent de "localiser" les principaux flux à l'exportation pour les Etats-Unis, le Canada et le Brésil.

3 flux majeurs apparaissent pour les USA

. Le Hard Red Winter Fob ports du golfe

. Le Soft Red Winter " " "

. Le White Wheat " " Pacifique

En conséquence, 3 séries de prix correspondantes sont retenues. Une quatrième série concernant le DNS2 a été relevée parce que ce produit est une référence du point de vue qualité. Il est d'ailleurs important comme blé améliorant dans la CEE.

Pour le Canada les exportations de CWRS1 dominant. Les flux au départ des ports de la côte Atlantique et de la côte Pacifique sont par ailleurs équilibrés.

Les exportations australiennes sont massivement composées d'ASW, une série de prix correspondante est retenue. Par contre aucune précision n'a été repérée concernant la zone d'expédition afférente.

Pour ce qui concerne la CEE on peut préciser que 7,673 millions de tonnes² de blé ont transité par le port de Rouen en 1985, alors que les exportations globales de la Communauté étaient de 17,6 millions de tonnes pour la campagne 1984/85 et de 14 millions de tonnes pour la campagne 1985/86.

Ceci justifie que l'on ait retenu la série FOB Rouen, outre le fait qu'elle soit, à notre connaissance, la seule série disponible concernant les prix d'export dans la CEE.

² Source : M. MARLOIE, Les échanges de céréales, d'oléoprotéagineux et de PSC France-CEE-Bassin Méditerranéen 1985, ENSAM-INRA note et documents n°77 mars 87.

V- LES SUBVENTIONS A L'EXPORTATION DES ETATS-UNIS ET DE LA CEE

1- Principes et modalités des aides à l'exportation

Les Etats-Unis disposent de plusieurs mesures d'aide à l'exportation des céréales

Garantie des crédits accordés par les banques américaines aux exportateurs ; le programme GSM-102 concerne les crédits d'une durée de 3 ans au plus ; le programme GSM-103 s'applique à des crédits accordés pour 3 à 10 ans. Le programme TEA est destiné à aider les exportateurs américains à lutter contre les concurrents étrangers favorisés par des politiques nationales d'aide à l'exportation. Ces aides sont accordées pour assurer la promotion des exportations sur des marchés déterminés, mais ne sont pas liées à des opérations particulières. Le Cooperator Program est similaire au TEA mais s'applique à tout marché potentiel à l'exportation. Les programmes d'aide alimentaire (PL480, et CIP) financent les dons alimentaires qui se font principalement sous forme de céréales.

Cependant l'EEP est le programme le plus conséquent. Lancé en mai 1985, il a été conçu pour lutter contre la dégradation des parts de marché des Etats-Unis, par une aide ciblée sur des opérations d'exportation spécifiques à destination de pays où la concurrence (en particulier de la CEE) est très vive.

En 1985-86 la part des USA dans les exportations mondiales de blé tendre a chuté brutalement d'un niveau voisin de 40 % à moins de 30 % (T.13). Parallèlement les stocks de la CCC gonflaient et le ratio stocks/utilisations a atteint un maximum en 1985 (T.14).

L'aide aux exportateurs dans le cadre du programme EEP est accordée par le biais d'une procédure en 2 étapes.

a) La CCC détermine un marché-cible, c'est-à-dire une quantité de blé demandée par un pays donné, sur lequel des fournisseurs concurrents sont susceptibles de faire des offres à des prix normalement inaccessibles aux exportateurs américains.

Les exportateurs américains font alors des offres à des prix compétitifs en raison du bonus escompté dans le cadre d'une opération EEP.

b) Dans une 2ème étape les exportateurs sont mis en concurrence entre eux par la CCC pour l'obtention du bonus. Les aides sont finalement accordées aux exportateurs dont le total (bonus + prix d'offre) est inclus dans un intervalle prédéterminé par la CCC, et qui permet de minimiser le coût du bonus.

Les bonus sont en fait des certificats échangeables auprès de la CCC contre l'une quelconque des marchandises détenues en stock, sur présentation d'une preuve de la livraison des marchandises au destinataire.

Pour la CEE les aides à l'exportation sont principalement constituées par les restitutions à l'exportation, mais des garanties de crédit sont également fournies aux exportateurs (par exemple par la COFACE en France).

Les restitutions sont accordées selon 3 modalités différentes :

- par adjudication
- selon la procédure dite de droit commun

- dans le cas de revente à l'exportation des stocks d'intervention.

Cependant les taux de restitution déterminés dans la procédure par adjudication servent de base à la fixation de la restitution dans les deux autres cas.

Les restitutions sont différenciées selon la qualité du produit, la destination et en particulier en fonction du degré de concurrence sur le marché visé.

Les services de la commission lancent un appel d'offres pour une certaine quantité de céréales. Les offres des soumissionnaires comportant la nature précise du produit, la quantité à exporter, ainsi que le niveau de la restitution demandée, sont examinées par les services de la Commission et le Comité de Gestion des céréales.

Le Comité de Gestion sur la base de ces offres, de la situation du marché intérieur (prix et disponibilités sur les marchés de la communauté, niveau des stocks d'intervention) des prix sur le marché mondial, de la situation des principaux concurrents (de leurs prix d'offre), fixe le montant maximal de la restitution.

Le bénéfice de la restitution est accordé exclusivement aux soumissionnaires dont l'offre est compatible avec la restitution maximale, dans la limite des besoins nécessaires pour couvrir l'appel d'offre.

2- Comparabilité des prix communautaire et américain

Pour un importateur, le prix du blé tendre Fob Golfe (par ex.) est comparable au prix Fob Rouen après correction pour tenir compte :

- de la différence des qualités de blé,
- des taux de change
- de la différence de fret
- des conditions de crédit

Par contre la reconstitution de la recette moyenne de l'exportateur américain ou européen à partir de ces éléments est plus arbitraire car :

- dans le cas de la CEE la quasi totalité des exportations font l'objet de versement de restitutions, même si le taux est variable selon les destinations, la période et les opportunités de marché. Par conséquent le calcul de la restitution moyenne est assez significatif.

La part des exportations américaines subventionnées dans le cadre du programme EEP ayant varié de 29 % en 1986/87 à 65 % en 1987/88 (T.15), il est plus contestable de calculer une subvention moyenne. Les opérations subventionnées sont plus spécifiques.

3- Intensité de l'aide directe à l'exportation et mesure du soutien global au produit

Compte tenu des réserves exprimées ci-dessus sur la part des exportations subventionnées, on peut cependant calculer des ratios "d'aide directe" à l'exportation.

**T.1. Subvention moyenne à l'exportation
et part des subventions dans le prix FOB pour la CEE et les USA**

		1986/87	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91
Subvention moyenne \$/tonne	Restitution CEE	94,46	105,99	50,34	56,20	96,23
	Bonus EEP	31,64	26,36	9,49	8,02	30,89
% Sub/FOB	Restit./FOB Rouen	114	125	34	40	107
	Bonus/FOB Golfe	32	26	9	8	31

Source : OCDE

Bien sûr cette comparaison ne donne qu'une vue très partielle du soutien public au produit dans les pays. Une mesure du soutien global est donnée par les équivalents-subventions à la production par exemple.

T.2. Equivalents subventions à la production

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
CEE*	27	30	35	21	14	40	57	61	50	27	48	61
USA	14	18	16	37	32	40	59	65	40	26	43	50

*1980-85 CEE à 10 ; CEE à 12 à partir de 1986

Source : OCDE Tableaux des Equivalents Subventions à la production et à la consommation

Le niveau du soutien global est du même ordre dans les deux pays et a augmenté parallèlement au cours des années quatre vingts. Par contre la structure de l'aide est différente ; les aides directes représentent plus de la moitié des aides totales au produit aux USA et seulement 5 % environ pour la CEE. La réforme de la PAC aura d'ailleurs pour effet de rapprocher le système des aides communautaires de celui des Etats-Unis.

4- Quelques aspects de l'EEP

Mis en place pour aider les exportateurs américains de blé à concurrencer les autres grands pays exportateurs et en particulier la CEE, l'EEP apparaît :

- très variable selon les campagnes en fonction du degré de concurrence sur les marchés mondiaux et aussi des besoins d'exportation des Etats-Unis qui peuvent être appréciés à partir des niveaux de production et surtout des stocks de fin de campagne.

T.3. EEP, Production et stocks de fin de campagne

Campagne	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91
EEP moyenne (\$/tonne)	29	32	26	9	8	31
Stocks fin (Mio tonnes)	51,8	49,6	34,3	19,1	14,6	23,6
Production (Mio tonnes)	66,0	56,9	57,4	49,3	55,4	74,5

Sources : ONIC marché des céréales pour l'EEP ; USDA World Grain Situation and Outlook juin 88 et janvier 92.

- variable selon les pays destinataires

T.4. Bonus moyen pondéré (\$/tonne) Période 1985-91

	Export EEP (Mio tonnes)	Bonus \$/tonne
URSS	27,2	29,48
Chine	22,3	26,45
Egypte	8,4	28,72
Algérie	6,2	32,35
Philippines	4,6	21,27
Maroc	3,3	36,98
Inde	2,0	33,68

Source : ONIC Marché des Céréales

Les taux les plus élevés apparaissent en Afrique du Nord voire en Egypte où la concurrence de la CEE est vive. On peut aussi noter que l'URSS et la Chine exclues du bénéfice de cette mesure en 1985/86 en ont ensuite été les principales bénéficiaires en raison des volumes exportés vers ces 2 pays.

- Variable selon la qualité des produits

T.5. Bonus moyen pondéré (\$/tonne) selon la qualité du blé (Période 1985-91)

	Bonus moyen pondéré (\$/tonne)	Prix FOB (\$/tonne)	Tonnages exportés sous EEP Mio tonnes
HRW	34	106	44,9
SRW	25	112	16,8
DNS	33	113	12,6
WW	31	108	8,3

Source : ONIC marché des céréales

Les différences de taux de bonus selon la qualité de blé sont cependant plus faibles que selon les destinations.

- Influence de l'EEP sur le volume et le niveau des prix à l'exportation.

Selon les études américaines (Seitzinger, Paarberg ; Haley 1989), la reprise des exportations américaines de blé après la chute de 1985/87, est due pour 10 à 30 % aux effets du programme EEP. Son influence sur le niveau des prix est par contre controversée. L'EEP et les restitutions communautaires auraient pour effet de faire baisser les prix mondiaux. Pourtant une étude économétrique (Yang, Johnson, Koo 1991) conclut à l'absence d'effet significatif de l'EEP sur le niveau des prix intérieurs et à l'exportation.

Parallèlement l'annonce des opérations EEP par l'USDA aurait pour effet de réduire les fluctuations de prix, mais à l'inverse la variabilité des prix (intérieur et à l'exportation) est en raison directe du volume des exportations sous EEP.

VI- PRIX DE SOUTIEN ET EVOLUTION DU NIVEAU DES EXPORTATIONS ET DES STOCKS AUX ETATS-UNIS ET DANS LA CEE

Outre les mesures d'aide à l'exportation, l'abaissement du prix de soutien minimum garanti aux producteurs a été utilisé pour réduire les excédents ce qui se répercute sur le niveau des stocks et des exportations.

T.6. Influence des prix de soutien sur les exportations et les stocks de fin de campagne

	CEE				Etats-Unis			
	Exports Mio Ton	stock fin Mio Ton	SF/cons.	Prix de soutien Ecu/T	Exports Mio ton	stock fin Mio Ton	SF/cons.	Loan Rate \$/Ton
1980/81	14,4	11,6	0,23	155,88	43,5	26,9	1,26	110
1981/82	14,3	9,8	0,20	165,23	38,9	31,7	1,37	118
1982/83	13,8	12,4	0,25	179,27	39,9	41,2	1,67	131
1983/84	15,6	9,0	0,16	184,88	38,9	38,1	1,26	134
1084/85	17,6	16,8	0,27	182,73	38,8	38,8	1,24	121
1985/86	14,2	16,9	0,28	179,44	25,0	51,8	1,81	121
1986/87	15,8	17,9	0,30	174,06	28,4	49,6	1,52	88
1987/88	14,2	16,4	0,27	174,06	43,4	34,3	1,16	84
1988/89	18,0	12,4	0,20	160,59	37,6	19,1	0,72	81
1989/90	18,8	12,9	0,23	158,40	33,5	14,6	0,54	76
1990/91		14,8	0,28	153,34	28,3	23,6	0,74	72
1991/92		18,8	...	153,34	36,6	11,3		75

Sources : CCE rapports sur la situation de l'agriculture dans la communauté
USDA World Grain Situation and Outlook

Dans la CEE le prix de soutien est le prix d'intervention diminué de la taxe de coresponsabilité de base de 3 % à compter du 1/7/86. A partir du 1/7/88 il est éventuellement déduit une taxe de coresponsabilité supplémentaire d'un taux égal au taux de dépassement de la QMG céréales (160 millions de tonnes pour la CEE), dans la limite maximale de 3 %. De surcroît les achats se font sur la base de 94 % du prix d'intervention depuis le 1/7/88.

Aux Etats-Unis la baisse du Loan Rate à partir de 1986 s'est accompagnée d'une reprise des exportations et d'une réduction du niveau des stocks à partir de 1987/88. Ces phénomènes sont à combiner avec les aides à l'exportation (EEP en particulier) et aussi avec les niveaux de récolte (faible récolte 1988).

Dans la Communauté, le freinage du prix de soutien amorcé pour la campagne 1985/86 avec la taxe de coresponsabilité et la baisse nominale appliquée ensuite n'a pas réduit le niveau des exportations (par ailleurs soutenues par les restitutions) ni (durablement) le niveau des stocks.

VII- PRECISIONS CONCERNANT DEUX SERIES PARTICULIERES

1- Les cotations sur le marché à terme de Chicago

Il est difficile de déterminer la représentativité d'une série établie à partir des cotations sur un marché à terme. Le volume des transactions stipulées dans les contrats est sans commune mesure avec les transactions sur "du physique" (c'est-à-dire avec livraison effective

du produit) qui s'élèvent à 2 % seulement des premières (RH.Leuthold et al...).

Ainsi environ 2 millions de contrats ont été passés annuellement sur la période 1985-87 au Chicago Board of Trade (4 millions en 1982-83) ce qui correspond à 272 millions de tonnes de blé environ, soit 7 à 8 fois le volume total des exportations américaines.

Cependant les marchés à terme reflètent les prix réels des produits dans la mesure où un de leur rôle est de permettre aux opérateurs en couverture (ici les négociants en céréales) de se prémunir contre le risque de prix. Plus le terme du contrat approche, plus l'anticipation de prix des opérateurs doit converger vers le prix effectif de façon à limiter les écarts.

Le prix "à terme le plus proche" peut en conséquence être considéré comme un bon indicateur du niveau de prix réel qui s'établit lors d'échanges effectifs de marchandises.

Enfin signalons que les deux cotations de marché à terme retenues correspondent aux deux principaux marchés mondiaux.

- Le Chicago Board of Trade : les contrats d'une volume de 2 millions environ en 1987 portent sur des blés de qualité courante.

- Le Kansas City Board of Trade qui assure essentiellement la cotation des blés produits dans la Wheat Belt Meridionale (Hard Red Winter Wheats) atteignait un million de contrats en 1987.

Par conséquent, sauf cas de dysfonctionnement du marché (domination par quelques opérateurs...) le marché à terme qui anticipe les mouvements de prix peut servir de base pour déterminer un prix de transaction.

Ainsi le mécanisme suivant est utilisé par le groupe Dreyfus³ pour établir le prix FOB dans un port américain.

Prix FOB d'une céréale de qualité déterminée dans un port américain =

Cotation à terme le plus proche sur le marché de Chicago pour une céréale similaire,
+ "prime" ou "base" estimée par le groupe,
+ frais annexes (assurance, coût de financement...).

La prime est destinée à couvrir les frais de transports et à rémunérer l'exportateur. Son niveau dépend à la fois des économies qu'il peut réaliser sur les coûts de transports (du lieu de stockage au port d'exportation) et du niveau de prix accepté par l'acheteur.

Concernant la relation entre les 2 séries de prix "FOB Golfe" d'une part, cotation en bourse de Chicago d'autre part, pour une même qualité de blé (SRW2) on peut remarquer :

- la quasi simultanéité des fluctuations. On ne peut cependant, au vu de ces séries, dire que le prix FOB Golfe est dérivé de la cotation du marché à terme en ce sens que la dernière "précéderait" la première. Cependant les séries étant mensuelles, il est possible qu'un délai de retard infra mensuel existe ; il faudrait examiner des séries hebdomadaires pour le préciser.

³ in la formation des prix et la performance des systèmes agro-alimentaires, OCDE Paris, 1982.

- les deux séries se rapprochent dans les mouvements prolongés de hausse ou de baisse ; elles s'écartent par contre lorsqu'il se produit des retournements dans le mouvement des prix.

Les anticipations des opérateurs sur le marché à terme sont d'autant meilleures que les mouvements de prix sont réguliers (à la hausse ou à la baisse). La relation entre les deux marchés est manifeste, le marché du physique (FOB Golfe) est plus "optimiste"; il accentue les hausses et limite les baisses, par rapport au marché à terme.

2- Le prix moyen pondéré dans la CEE

Cette série est calculée à partir des séries mensuelles de prix agricoles à la production extraites de la Banque de données de l'Alimentation Animale BDAA. Ces séries établies par EUROSTAT sont issues de la banque de données CRONOS (domaine PRAG). Les coefficients de pondération sont les livraisons annuelles du produit correspondant.

Remarquons que seules les séries de prix complètes ont été retenues ce qui exclut quelques pays qui sont en fait des producteurs mineurs. L'absence de ces séries ne peut donc pas influencer notablement la moyenne.

ANNEXE 1

TABLEAUX STATISTIQUES

T.7. Production de blé pour les principaux producteurs (en millions de tonnes)

	1980/ 1981	1981/ 1982	1982/ 1983	1983/ 1984	1984/ 1985	1985/ 1986	1986/ 1987	1987/ 1988	1988/ 1989	1989/ 1990	1990/ 1991
URSS	98,0	88,0	88,0	77,5	68,6	78,1	92,3	83,3	84,4	92,3	108,0
CCE à 12*	(55,1)	(54,1)	63,8	63,8	82,9	71,6	71,9	75,5	78,4	82,0	84,7
Chine	54,2	58,5	81,4	81,4	87,8	85,8	90,0	85,8	85,4	90,8	98,2
Etats-Unis	64,6	76,0	65,9	65,9	70,6	66,0	56,9	57,4	49,3	55,4	74,5
Europe de l'Est	34,5	30,5	33,1	35,4	42,1	37,1	38,5	35,8	41,1	40,7	41,1
Inde	31,8	36,5	37,5	42,8	45,5	44,1	46,9	44,3	46,2	54,1	49,7
Canada	19,2	24,5	23,5	26,5	21,2	24,3	31,4	26,0	16,0	24,6	32,7
Australie	10,9	16,4	17,0	22,0	18,7	16,2	16,2	12,4	14,1	14,2	15,4
Argentine	7,8	7,8	9,5	12,8	13,2	9,0	8,5	8,8	8,4	10,2	10,5,
Autres	63,3	60,9	62,5	61,3	60,9	75,6	67,5	73,1	78,0	73,3	78,8
Monde	439,4	453,2	457,5	489,4	511,5	528,6	499,2	502,4	501,3	537,6	593,6

* CEE à 10 pour 1980/81 et 1981/82

Source USDA - World Agriculture Outlook and Situation Déc.91 ; World Grain Situation and Outlook janv.88, oct.91

ECHANGES INTERNATIONAUX DE BLE TENDRE

T.8. Principaux exportateurs (milliers de tonnes d'équivalents blé)

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Etats-Unis	43 616	26 141	26 455	32 598	42 271	38 270	28 749	
CEE à 12	15 612	17 563	14 237	15 766	14 373	18 040	18 842	
Canada	21 647	17 366	16 046	22 616	20 321	11 487	18 166	
Australie	10 606	15 780	16 171	14 874	12 284	10 586	11 629	
Argentine	737	958	4 076	4 228	3 676	4 416	6 032	
Autres	14 122	16 775	6 640	8 082	11 782	13 597	12 284	
Monde	116 411	105 284	96 362	110 695	119 557	106 930	107 780	

Sources :

- (1) FAO annuaires de commerce, sauf CEE (rapports sur la situation de l'agriculture dans la Communauté)
- (2) le chiffre CEE à 12 exclut les flux intra-CEE, il correspond à la campagne n/n+1 pour l'année n
- (3) le chiffre CEE à 12 exclut l'ex RDA
- (4) le chiffre concerne les exports de blé et de farine de blé

T.9. Principaux importateurs (milliers de tonnes d'équivalents blé)

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
URSS	27 279	20 573	14 396	18 401	21 417	14 435	15 275	
Chine	10 835	6 274	7 104	14 693	15 856	15 945	13 487	
Japon	5 979	5 510	5 620	5 476	5 724	5 579	5 474	
CEE à 12	3 518	2 675	2 634	2 208	1 763	2 103	1 606	
Egypte	7 034	6 996	6 667	7 076	7 239	6 971	6 615	
Algérie	2 941	4 036	3 503	2 941	3 857	5 900	3 834	
Rép. de Corée	2 649	2 986	3 449	4 121	4 117	
Irak	3 406	2 547	2 463	3 108	2 939	3 429	1 869	
Iran	2 622	2 749	2 401	3 671	2 834	4 500	4 420	
Inde	1 819		3 820		2 728	2 997	3 083	
Bangladesh	1 817	1 899	1 161	1 510	2 334	2 151	1 402	
Autres	36 950	35 844	30 548	33 604	34 093	41 187	45 935	
Monde	115 246	103 979	96 531	108 308	116 734	109 297	107 100	

Sources :

(1) FAO annuaires de commerce, sauf CEE (rapports sur la situation de l'agriculture dans la Communauté)

(2) le chiffre CEE à 12 exclut les flux intra-CEE, il correspond à la campagne n/n+1 pour l'année n

(3) le chiffre CEE à 12 exclut l'ex RDA

(4) le chiffre concerne les exports de blé et de farine de blé

T.10 Principaux flux d'exportation de blé et de farine de blé (1)
(en milliers de tonnes d'équivalent blé)

Exportateur	Etats-Unis			CEE à 12		Canada		Australie		Argentine	
	81/82	85/86	90/91	85/86	90/91	85/86	90/91	85/86	90/91	85/86	90/91
URSS	6 284	153	2 843		3 104	5 220	7 228	3 175	746	739	7
Chine	7 658	581	3 145		1 196	2 614	2 923	2 703	1 434	589	808
Japon	3 475	3 229	2 543			1 272	1 393	1 020	1 054		
Egypte	2 311	1 553	1 857		916			2 363	1 591		
Algérie	715	1 303	611		962	492	873				
Rép. de Corée	1 781	1 899	1 857		210			654	1 176		
Irak	0	633	765		30	347	0	765	34		
Turquie	806	459	15		0					213	0
Pologne	91	92	152		79					223	0
Cuba					468	1 137	499			213	169
Lybie					0						
Iran	781	0	0		126	61	1 412	976	1 857	816	520
Brésil	3 098	753	1 784		63	986	383			873	2 410
Syrie	0	0	0		645					292	63
Bangladesh	454	485	499		122			536	363		
Indonésie	795	270	22		14			726	803	235	322
Yemen	0	14	121		71			669	693		
Malaisie	0	77	0		153			310	588	105	0
Total	46 377	23 071	29 197		13 060	17 683	22 096	16 014	11 914	6 197	4 748

Source : ONIC - Marché des céréales, fév.92

(1) sauf CEE : grain exclusivement

T.11. Exportations de blé tendre selon la destination (millions de tonnes)

Pays exportateur : Etats-Unis

Destination	1983/84	84/85	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90
CEE	1,4	0,8	0,7	0,9	0,6	0,7	0,8
dont : Italie	0,6	0,3	0,3	0,5	0,4	0,4	0,5
Portugal	0,8	0,5	0,5	0,1	0,1	0,2	0,2
Pays-Bas	0,6	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1	-
Yougoslavie	0,3	-	-	0,5	0,2	-	-
URSS	4,4	6,1	0,2	0,5	12,6	4,6	4,5
Amérique Centrale	1,1	1,2	1,2	1,2	1,6	2,5	1,6
Amérique du Sud	5,7	5,9	3,1	2,7	1,9	2,1	2,2
dont : Brésil	2,1	3,0	0,8	0,6	0,1	-	0,1
Vénézuéla	0,9	0,8	0,6	0,8	0,4	0,6	0,7
Asie	16,5	15,1	11,2	11,2	16,3	22,2	17,5
dont : Japon	3,4	3,3	3,3	3,3	3,2	2,9	2,8
Chine	3,1	2,5	0,6	0,1	4,5	7,6	5,6
Répub. de Corée	2,0	2,1	1,8	1,9	2,1	1,9	1,5
Bangladesh	0,4	1,6	0,3	0,7	0,9	1,2	0,5
Taïwan	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,7
Philippines	0,7	0,7	0,8	0,7	1,0	1,3	0,8
Irak	1,2	0,9	0,7	1,0	1,0	0,9	1,0
Afrique	8,0	8,1	6,3	9,5	9,3	6,1	6,1
dont : Egypte	2,8	2,5	2,1	3,8	3,3	3,7	3,4
Maroc	1,9	1,8	1,0	2,6	1,7	1,0	0,5
Nigéria	1,5	1,7	0,8	0,8	-	-	-
Tunisie	0,6	0,6	-	0,6	0,7	0,3	0,3
Algérie	0,4	0,5	1,3	1,6	2,1	1,0	1,0
Total	38,3	38,2	23,5	27,3	44,4	39,1	33,5

Pays exportateur : CEE

Destination	1983/84	84/85	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90
Europe Occidentale (sauf CEE)	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3
Europe de l'Est	2,0	1,1	1,1	1,3	0,6	1,1	0,8
dont : Pologne	0,9	1,0	0,6	1,2	0,3	1,1	0,8
URSS	4,3	6,1	5,2	6,1	2,9	4,5	4,4
Amérique Centrale	0,3	0,4	0,3	0,2	0,5	0,8	0,7
Amérique du Sud	0,1	0,1	0,1	0,5	0,5	0,1	0,1
Asie	1,9	1,9	1,9	2,7	4,3	5,5	5,8
dont : Syrie	0,3	0,6	0,4	0,5	0,7	0,6	1,2
Yémen	0,3	0,2	0,2	0,1	0,2	0,3	0,4
Chine	0,1	0,1	0,3	0,8	0,1	1,6	1,0
Afrique	6,3	7,1	5,8	4,1	5,5	6,8	6,8
dont : Algérie	1,1	1,1	0,6	0,2	0,5	1,6	1,3
Égypte	2,2	1,6	1,4	0,9	1,6	1,6	1,8
Libye	0,4	0,3	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5
Maroc	0,4	0,9	0,8	0,1	0,1	0,3	0,5
Tunisie	0,3	0,2	0,6	0,3	0,3	0,5	0,6
Total	15,0	17,3	14,4	15,5	14,7	19,3	18,9

Pays exportateur : Canada

Destination	1983/84	84/85	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90
CEE	2,0	1,2	1,2	1,-	1,2	1,2	0,8
dont : Italie	0,7	0,2	0,3	0,7	0,4	0,4	0,4
Royaume Uni	1,0	0,7	0,7	0,5	0,4	0,5	0,3
Europe de l'Est	0,2	0,2	0,3	0,4	0,1	0,1	0,1
URSS	5,8	7,6	4,7	6,0	2,7	2,7	3,5
Amérique Centrale	1,8	0,9	1,4	2,0	1,1	1,1	0,9
Amérique du Sud	1,5	1,6	1,2	1,6	1,6	0,6	0,6
dont : Brésil	1,5	1,2	0,8	0,9	0,6	-	0,2
Asie	7,8	5,8	6,1	7,9	12,9	7,0	9,5
dont : Iran	0,4	-	0,1	0,1	1,0	0,1	1,3
Irak	0,6	0,4	0,3	0,7	0,8	0,8	0,8
Chine	3,8	2,8	2,6	3,6	7,8	3,5	4,3
Japon	1,4	1,4	1,3	1,4	1,5	1,4	1,4
Répub.de Corée	-	-	0,4	1,1	0,8	-	-
Afrique	1,9	1,6	1,7	1,2	1,5	1,0	1,4
dont : Algérie	0,8	0,5	0,6	0,4	0,7	0,4	0,6
Total	21,2	19,1	16,8	20,9	13,8	13,8	17,0

Pays exportateur : Argentine

Destination	1983/84	84/85	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90
URSS	0,4	4,1	0,7	0,5	0,6	0,6	0,5
Amérique du Sud	1,5	1,4	1,8	1,8	1,8	1,4	1,8
dont : Brésil	0,8	0,7	0,9	1,0	1,0	0,8	1,2
Pérou	0,3	0,4	0,7	0,5	0,5	0,4	0,4
Asie	3,5	2,0	2,9	1,9	1,3	1,3	3,4
dont : Iran	1,5	0,6	0,8	0,5	0,8	0,3	1,6
Chine	1,0	0,7	0,6	0,9	0,3	0,9	0,9
Total	9,6	8,0	6,2	4,4	3,8	3,4	5,8

Pays exportateur : Australie

Destination	1983/84	84/85	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90
Asie	7,9	9,6	9,6	10,5	9,4	8,3	8,6
dont : Iran	1,3	1,7	1,0	1,8	2,3	1,5	1,7
Irak	0,9	1,2	0,8	1,1	0,9	1,5	1,6
Chine	1,7	1,4	2,7	3,3	2,2	1,5	1,0
Indonésie	0,4	0,5	0,7	0,6	0,9	0,9	0,7
Japon	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1
Afrique	1,8	2,8	2,7	2,7	2,2	2,0	1,9
dont : Egypte	1,7	2,2	2,4	2,2	2,0	2,0	1,8
Océanie	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4
Total	11,6	15,1	16,0	15,0	12,2	10,8	10,9

Source : CIB Statistiques mondiales du blé 1986, 1987
World Grain Statistics 1991

T.12. Flux majeurs de blé à l'export selon la qualité et le lieu d'expédition
(millions de tonnes) (1)

Campagne	1980/ 1981	1981/ 1982	1982/ 1983	1983/ 1984	1984/ 1985	1985/ 1986	1986/ 1987	1987/ 1988	1988/ 1989	1989/ 1990
USA : Inspection des blés pour l'exportation										
Hard Red Winter										
- Gulf	12,9	15,0	13,2	14,9	15,6	7,3	8,2	20,4	13,7	6,8
- Pacific	4,5	3,7	3,9	2,4	2,4	2,2	2,1	3,5	3,1	2,9
Soft Red Winter										
- Atlantic/East coast	2,1	3,3	1,8	1,0	1,1	1,0	0,4	0,7	1,5	1,8
- Gulf	5,4	8,8	6,8	4,7	5,2	2,5	2,2	3,4	6,7	7,5
White Wheat										
- Pacific	6,9	6,9	5,5	5,6	5,3	3,5	4,6	5,8	7,0	5,1
Hard Red Spring										
- St-Lawrence/Gd.Lacs	1,7	1,6	1,6	1,3	1,0	0,8	0,9	0,9	1,3	1,4
- Gulf	1,1	1,5	1,8	1,6	1,5	1,2	3,0	3,0	1,4	3,5
- Pacific	1,9	2,3	2,8	2,7	2,3	2,2	3,0	3,0	2,7	2,9
CANADA Exportations selon la catégorie et le port d'expédition										
Canada Western										
Red Spring n°1	5,5	9,7	9,6	9,6	10,8	6,7	4,6	6,4	5,8	6,2
Red Spring n°2	1,3	1,0	2,1	2,8	2,2	2,7	2,7	7,0	2,5	3,0
Red Spring n°3	3,9	2,3	3,3	3,8	1,9	3,7	5,6	4,7	0,9	4,1
Durum	2,1	2,3	2,7	2,5	1,8	1,4	2,0	2,8	2,0	2,8
Port d'expédition										
- St-Lawrence/Atl.	9,2	10,5	12,5	13,0	9,7	9,1	10,3	10,7	4,7	6,8
- Canadian Pacific	6,1	7,2	7,2	8,2	6,9	8,1	10,0	12,4	7,4	10,4
AUSTRALIE										
Hard	0,9	2,0	1,0	2,1	1,5	1,6	1,4	0,8	1,6	1,3
Aust. Standard White	7,9	8,0	5,2	8,8	9,6	12,3	12,2	8,3	8,5	8,7
Aires d'expédition										
- Queensland	0,1	0,7	0,7	1,4	1,1	1,5	1,2	0,5	1,4	1,0
- New South Wales	2,4	2,8	0,8	3,2	4,5	4,8	3,7	2,5	1,8	2,1
- Victoria	2,4	2,3	0,2	2,8	3,0	2,9	3,0	1,7	1,4	1,5
- South Australia	1,4	1,3	0,5	2,1	1,7	1,7	2,3	1,7	1,3	2,2
- Western Australia	3,0	3,7	5,0	4,3	4,4	5,1	5,4	3,5	5,4	4,0

(1) Seuls sont repris dans ce tableau les flux supérieurs à 1 million de tonnes, on rappelle que le niveau mondial des exportations est de l'ordre de 100 millions de tonnes

(2) Source : CIB annuaires 1987 et 1991. Statistiques mondiales du blé.

T.13. Parts (en %) de la CEE et des USA dans les exportations mondiales de blé tendre

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
CCE 12	13,1	15,3	14,6	14,9	14,6	17,5	15,4	14,2	14,3	18,9		
USA	37,1	42,5	38,3	38,5	38,1	24,8	27,5	29,5	35,4	35,8	26,7	

Sources : CCE Rapports sur la situation de l'agriculture dans la CEE ; FAO Annuaires du commerce (pour ce qui concerne les USA)

Note : La part de la CEE s'entend, flux intra CEE exclus

**T.14. Ratio : Stock de blé tendre en fin de campagne
Utilisations totales**

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
USA	1,26	1,37	1,67	1,26	1,24	1,81	1,52	1,16	0,72	0,54	0,74
CEE 12	0,23	0,20	0,25	0,16	0,27	0,28	0,30	0,27	0,20	0,23	0,28
Canada	1,62	1,89	1,96	1,68	1,45	1,53	1,98	0,93	0,86	1,19	2,42
Argentine	0,10	0,18	0,22	0,27	0,10	0,006	0,05	0,18	0,10	0,03	0,11
Australie	0,58	1,82	0,56	2,18	2,94	2,05	1,47	0,78	0,92	0,95	1,24

Source : USDA base de données PSD

T. 15. Exportations américaines de blé et de farine dans le cadre du programme EEP

Campagne	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91
Blé (grain)	3 459 000	7 030 000	28 234 700	21 873 325	10 954 220	13 425 172
Farine	361 500	695 000	538 440	378 400	506 560	398 000
% total équival. blé/Total export	17	29	65	57	35	49

Source : ONIC, Marché des Céréales

ANNEXE 2**TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES MESURES DE
POLITIQUE ECONOMIQUE CONCERNANT LE BLE**

	Caractéristiques principales	Soutien des prix et des revenus	Programmes de contrôle de l'offre	Politique des échanges extérieurs
C	Liberté des échanges à l'intérieur de la communauté	Prix minimum garanti =	Fixation d'un seuil de garantie pour l'ensemble des céréales (1982/83) et réduction du prix d'intervention en cas de dépassement du seuil par la production moyenne des 3 dernières campagnes	La commission fixe les bases des termes de l'échange par le moyen des prélèvements et des restitutions à l'export
	Procédure de délivrance de certificats pour les imports et les exports	94 % du prix d'intervention (environ 1,5 * Prix mondial en 1990/91)		
E	Possibilité de déclenchement de la clause de sauvegarde pour fermer le marché dans les circonstances exceptionnelles	Dans le cas du blé dur aide directe aux producteurs (= 72 % du prix d'intervention en 1990/91)	Application d'une taxe de coresponsabilité de 3 % du prix d'intervention, en 1985/86 et diverses mesures restrictives sur les garanties de prix	Prélèvement = prix de seuil - prix mondial (prix de seuil = 1,8 * prix CIF en 1991) restitution = prix d'intervention - prix mondial
	Prix minimum garanti aux producteurs (prix d'intervention)			La restitution . est uniforme pour toute la CEE . peut différer selon la destination . est fixée une fois/semaine
E	Quantité maximale garantie au niveau CEE entraînant une baisse du prix d'intervention en cas de dépassement		Fixation d'une quantité maximale garantie pour l'ensemble des céréales en 1988/89 assortie de restriction de prix	Elle est déterminée . soit par adjudication pour un marché et une quantité donnés, . soit fixée régulièrement par la commission pour des destinations particulières et des marchés stables
	Prélèvement à l'import, restitution à l'export		Le prix d'intervention est automatiquement réduit de 3 % (taxe de coresponsabilité supplémentaire) en cas de franchissement de la QMG	Des exportateurs privés réalisent les imports exports
	Garanties de crédit à l'export		Le projet de réforme de la PAC prévoit un programme (volontaire) de gel des superficies de céréales et oléagineux à hauteur de 15 %.	La COFACE, la BFCE en France l'Export Credit Guarantee Department (GB) fournissent des garanties de crédit à l'export. COFACE : crédits à court terme BFCE : crédits à moyen ou long terme

	Caractéristiques principales	Soutien des prix et des revenus	Programmes de contrôle de l'offre	Politique des échanges extérieurs															
U	Liberté totale du commerce intérieur et des exports Prix minimum garanti (Loan Rate) pour les participants aux programmes de réduction des emblavements	Pour les participants volontaires au programme de gel des terres (90 à 70 % des producteurs) . un prix minimum est garanti (Loan Rate), sous la forme de prêts de campagne avec nantissement de la récolte	ARP (Acreage Reduction Programs) Gel volontaire d'une part (5 à 10 %) de la superficie de base selon le niveau des stocks, obligatoire pour obtenir les paiements compensatoires. PLD (Paid Land Diversion) : ce programme donne lieu à une indemnité compensatrice,	Les firmes privées assurent les exports, mais des interventions de l'Etat pour les stipuler ont été mises en place à partir de 1985. Export Enhancement Program (EEP)															
S	Paiements compensatoires aux participants aux programmes Plusieurs programmes de réduction des emblavement (ARP, PDL, CRP, ADP)	. un paiement compensatoire (PC) est attribué si le prix moyen perçu pendant les 5 premiers mois de la campagne (PMP5) est inférieur au Target Price (TP) PC=TP-Max (LR, PMP5)	CRP (Conservation Reserve Program) Contrats décennaux pour convertir des terres sensibles à l'érosion en prairies ou surfaces boisées, (2,4 millions hectares fin 1988)	Aide aux exportateurs pour affronter la concurrence sur des marchés, définie selon une procédure en deux étapes : a) l'USDA définit le marché (pays, volume), les exportateurs font des offres, b) l'USDA évalue les prix de vente à l'export compte tenu du bonus. Les bonus sont accordés aux exportateurs dont l'offre est à un niveau de prix acceptable. L'exportateur doit fournir la preuve de la livraison.															
A	Un important programme d'aide à l'exportation (EEP) depuis 1985	<table border="1"> <thead> <tr> <th>\$/tonne</th> <th>TP</th> <th>LR</th> <th>PMP5</th> <th>PC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1985/86</td> <td>161</td> <td>120</td> <td>113</td> <td>41</td> </tr> <tr> <td>1990/91</td> <td>147</td> <td>72</td> <td>96</td> <td>51</td> </tr> </tbody> </table> Ce taux de PC est multiplié par un rendement forfaitaire et par la superficie autorisée diminuée de la superficie gelée.	\$/tonne	TP	LR	PMP5	PC	1985/86	161	120	113	41	1990/91	147	72	96	51	ADP (Acreage Diversion Program) : le 50/92 autorisait en 1986 et 87 l'emblavement de 50 à 92 % de la superficie de base, le reste allant à la conservation des sols ; les participants perçoivent des paiements compensatoires sur 92 % de la superficie de base. En 1988 un programme 0/92 était mis en place.	De juin 85 à juillet 89, 50 % des exports US ont bénéficié du programme EEP. TEA (Targent Export Assistance) aide au financement des promotions à l'export. Garanties de crédit : jusqu'à 3 ans ou de 3 à 10 ans selon le programme.
\$/tonne	TP	LR	PMP5	PC															
1985/86	161	120	113	41															
1990/91	147	72	96	51															

	Caractéristiques principales	Soutien des prix et des revenus	Programmes de contrôle de l'offre	Politique des échanges extérieurs
C	Le Canadian Wheat Board a le monopole des ventes à l'export pour la production des plaines de l'Ouest (95 % du total) .	Un prix minimum (acompte) garanti par le gouvernement fédéral est versé en début de campagne (= 90 % de la moyenne des prix de marché des 5 dernières années) .	Le Canadian Wheat Board utilise un système de quotas pour s'assurer les quantités de blé nécessaires pour satisfaire aux engagements vis à vis des commanditaires et donner aux producteurs une garantie d'écoulement	Jusqu'en août 1989, le Canadian Wheat Board a eu le monopole des ventes à l'export pour les céréales de la Prairie. Deux procédures :
A	Le CWB passe les contrats d'Etat à Etat et vend aux exportateurs accrédités .	Assurance-récolte :	Ce système lie les livraisons de chaque producteur à la taille de l'exploitation ou au quota de base	- des contrats entre le CWB et l'acheteur (souvent un gouvernement étranger) = 70 à 80 % des exports. Il s'agit d'accords de vente à long terme principalement avec les pays à économie planifiée.
N	Le CWB garantit une stabilité de prix aux producteurs de céréales de la prairie par le groupage des céréales à commercialiser et une péréquation des recettes qui permet de payer à chaque producteur le prix moyen .	si rendement < 50 % du rendement moyen, le fermier perçoit une prime financée à 50 % par les producteurs et à 50 % par l'Etat fédéral et les Provinces .	Cependant ce n'est pas véritablement un système de contrôle de l'offre : le producteur peut s'affranchir de ce quota de livraison au CWB et vendre aux firmes canadiennes (meuneries, aliments du bétail)	- des ventes par l'intermédiaire d'une douzaine de firmes multinationales accréditées ou coopératives
A		GRIP et NISA loi de 1991	L'obligation de stockage temporaire à la ferme peut néanmoins influencer les décisions d'emblavement pour la campagne suivante.	Le CWB ajuste ses prix quotidiennement en fonction des prix des concurrents à l'export, du taux de change, de ses stocks. Il fournit des crédits jusqu' à 3 ans garantis par l'Etat.
D	Il assure la régulation du transport des céréales de la prairie par un système de quotas de livraisons attribués aux producteurs.	. Gross Revenue Insurance Plan . Revenu minimum/ha pour producteurs (céréales, oléagineux) = prix (70 % moyenne/15 ans) * rendement type par région . Financement : 1/3 par les agriculteurs 2/3 par l'Etat ,		
A	Garantie de prix minimum Assurance récolte Programme volontaire de garantie de revenu minimum Subventions au transport des céréales .	Net Income Stabilisation Account Principes Epargne lors de recettes excédentaires Retraits lors d'années déficitaires L'Etat verse une prime sur le compte .		
		WGSA Subvention pour réduire de 80 à 90 % les coûts de transport des céréales de la Plaine vers Thunder Bay et Vancouver.		

	Caractéristiques principales	Soutien des prix et des revenus	Programmes de contrôle de l'offre	Politique des échanges extérieurs
A U S T R A L I E	<p>Monopole de ventes à l'export pour l'Australian Wheat Board</p> <p>Garantie de prix minimum calculé à partir d'une anticipation des recettes de ventes à l'export</p>	<p>Jusqu'au 1/7/89 le producteur percevait à la livraison le prix minimum garanti (GMP)</p> <p>Depuis lors, le Net Pool Return (NPR) calculé par l'Australian Wheat Board à partir d'estimations des recettes de ventes est le nouveau prix plancher</p> <p>Le Gouvernement garantit 90 % de ce minimum (80 % en 1993).</p>		<p>L'Australian Wheat Board a exercé jusqu'an juillet 1989 un monopole sur tout le blé produit dans le pays et non conservé à la ferme pour l'alimentation animale ou les semences</p> <p>Il garde le monopole à l'export</p> <p>Les producteurs doivent livrer toute leur production de céréales aux agences de l'AWB qui est tenu de les accepter ou de rembourser le cas échéant les exploitants pour les frais de stockage imposés à la ferme.</p> <p>Ces ventes à l'export se font selon 3 procédures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ventes directes de l'AWB aux gouvernements étrangers (60 %) - par l'intermédiaire de firmes privées qui sont tenues de l'en informer - ventes par l'intermédiaire de firmes privées tenues seulement de ne pas vendre sur les marchés où l'AWB a passé des accords. <p>Crédits à l'export jusqu'à 3 ans garantis par l'Etat au travers de l'Export Finance and Insurance Corporation (EFIC).</p>

L'ARGENTINE **(5ème pays principal exportateur)**

C'est le seul grand pays exportateur de céréales qui applique des taxes à l'exportation.

Ces taxes qui avaient atteint 24,7 % en 1983, ont été réduites et même complètement éliminées en décembre 1987.

Ces taxes ont découragé les producteurs, mais qui sont néanmoins restés compétitifs grâce à des coûts peu élevés.

Elles sont prélevées dans le but de financer les autres secteurs (l'industrie). De même la pratique de taux de change supérieurs au taux du marché a pour objectif de favoriser les importations de biens d'équipement.

LE JAPON **(un grand pays importateur)**

L'Agence Japonaise pour l'alimentation contrôle tout le commerce du blé :

- elle achète pratiquement tout le blé produit dans le pays grâce à des prix très attractifs ; elle est d'ailleurs tenue d'accepter tout le blé qui lui est offert, au prix fixé.
- elle achète tout le blé importé par l'intermédiaire de négociants accrédités qui doivent obtenir des licences d'importation.

Le prix de revente aux meuniers et à l'industrie des aliments du bétail est en général inférieur de 30 à 50 % au prix payé au producteur. Inversement, ce prix de revente est supérieur de 50 % environ au prix payé par l'Agence aux importateurs.

Sauf exception, jusqu'en 1987 le déficit subi sur le blé indigène était compensé par les excédents réalisés sur le blé importé, le "compte blé" étant ainsi équilibré.

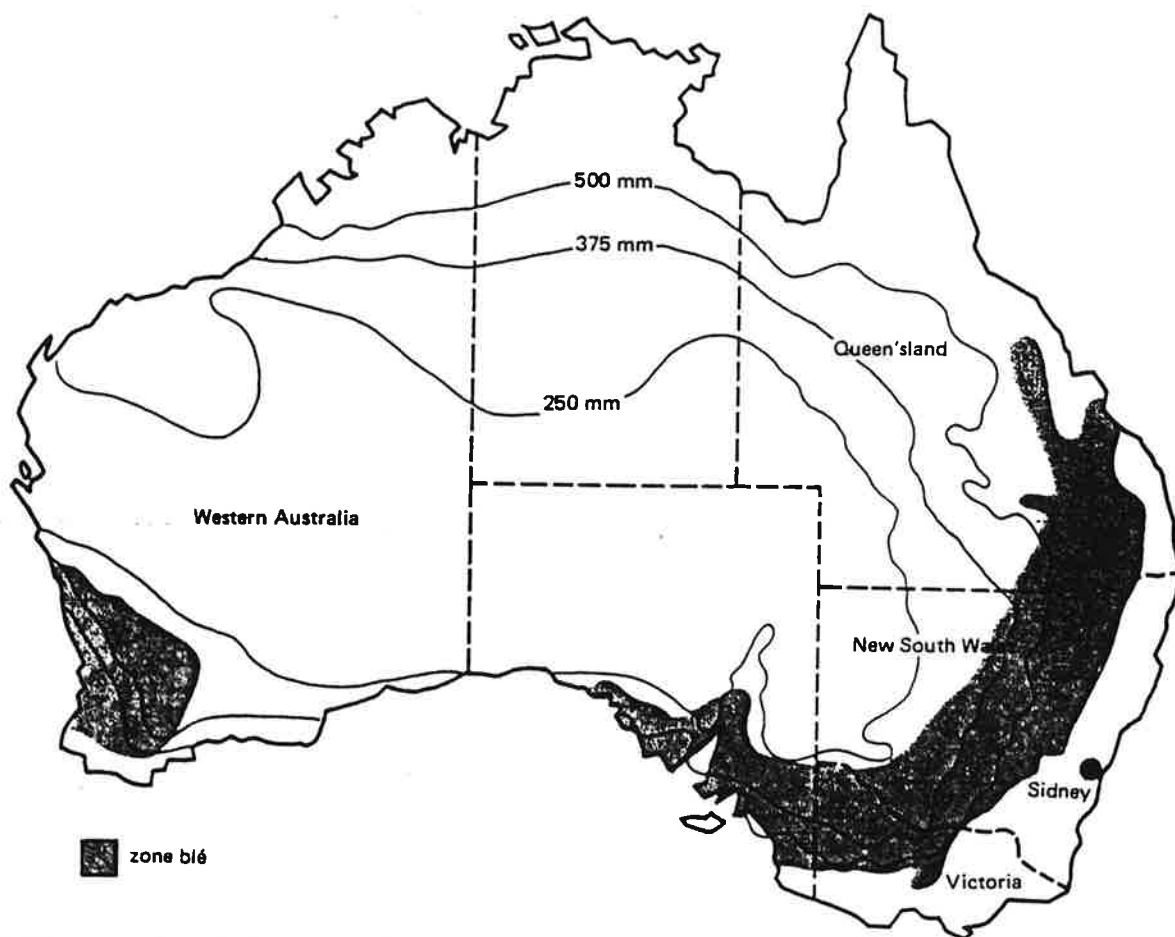
Le prix d'achat au producteur a baissé pour la première fois en 27 ans, en 1986, la baisse a été fortement différenciée (- 3,3 % sur le blé de meilleure qualité, - 17 % pour la mauvaise qualité).

Le prix de revente est fonction du coût de la vie, du prix du riz, de la part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages et de la situation du "compte blé".

ANNEXE 3

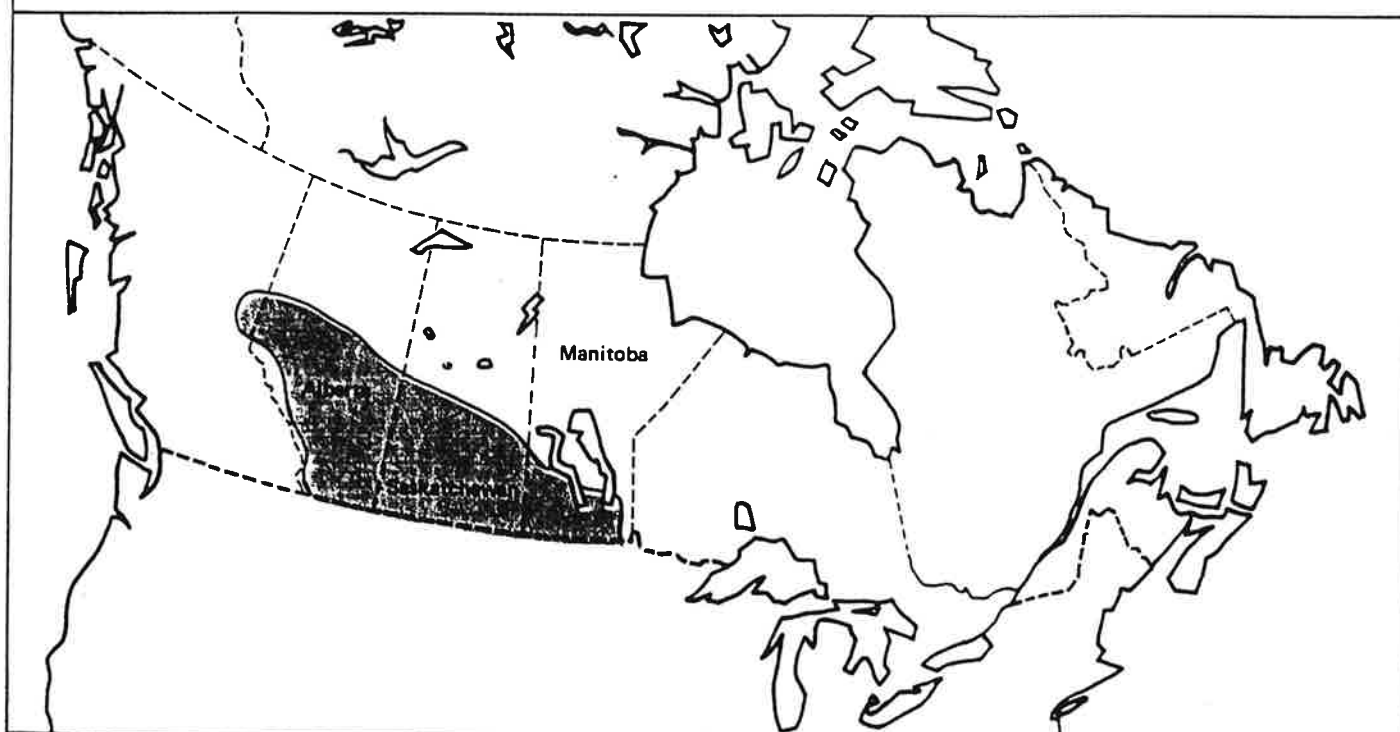
LOCALISATION DES GRANDES ZONES DE PRODUCTION ET D'ECHANGE DES CEREALES DANS LE MONDE

FIGURE 1 : AUSTRALIE - Localisation de la production céréalière



Source annual report 77/78 the Australian wheat board

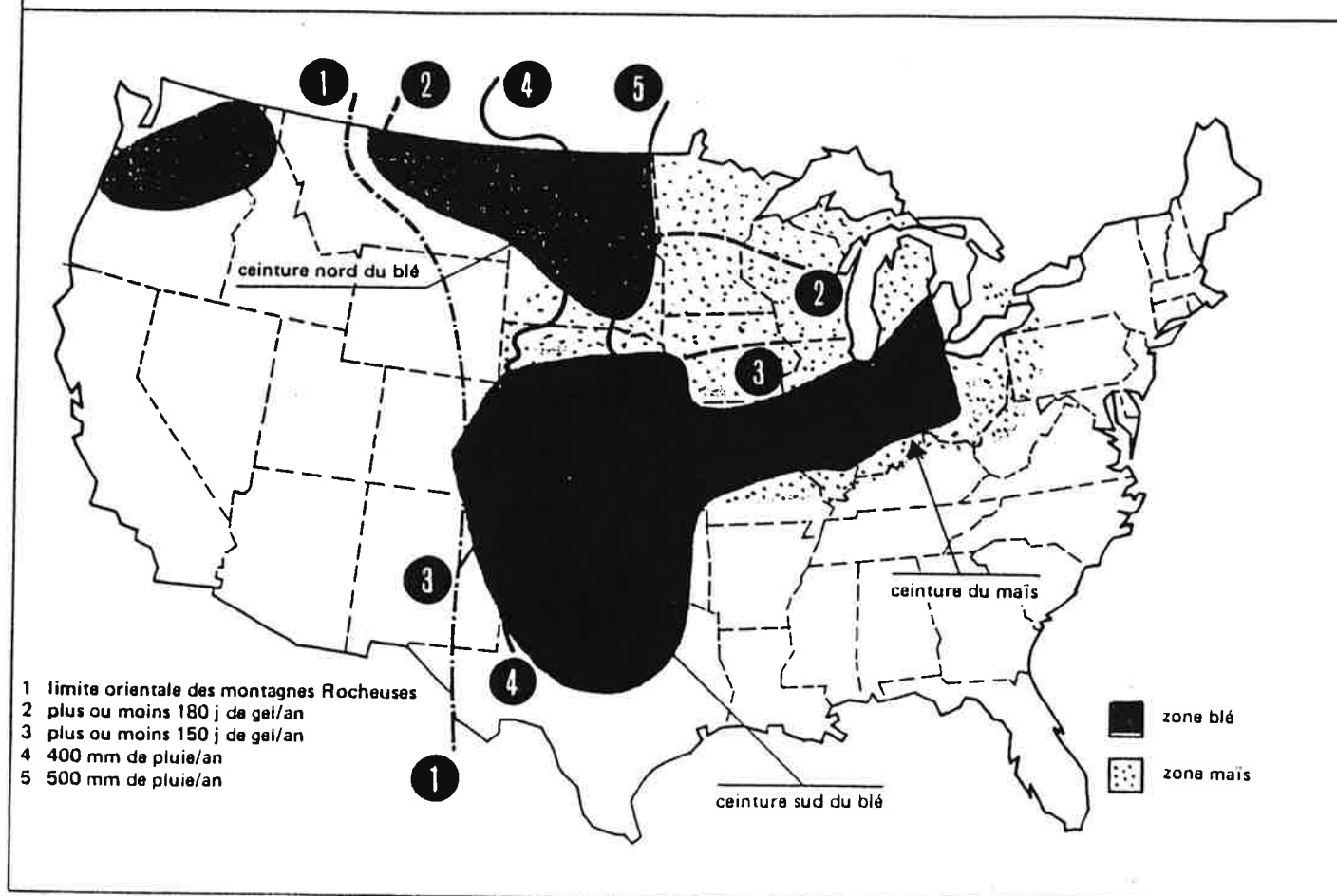
FIGURE 2 : CANADA - Localisation de la production céréalière



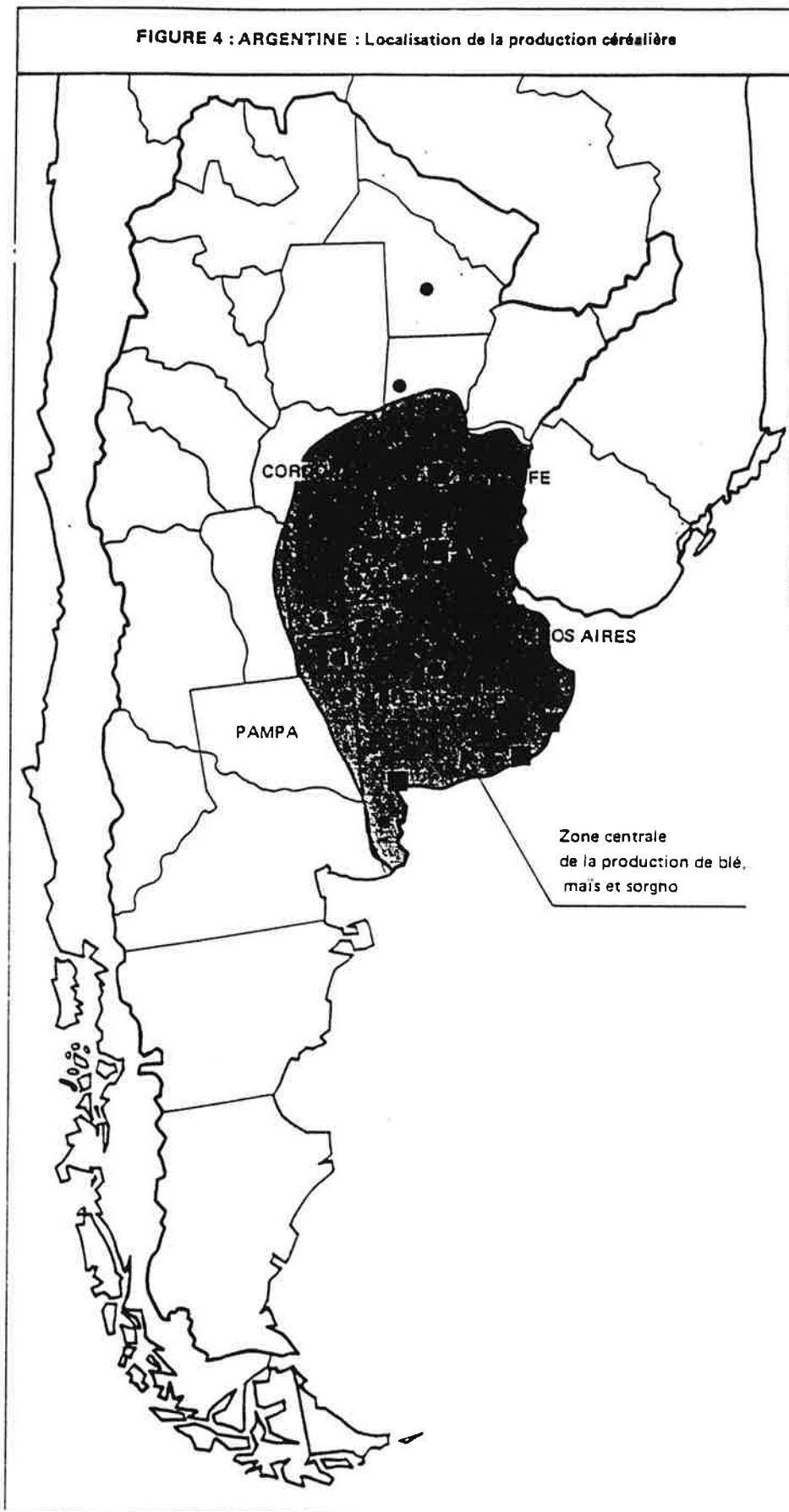
Source : Perspectives Agricoles n°50
(Spécial Marché mondial des Céréales)

Marché mondial du blé

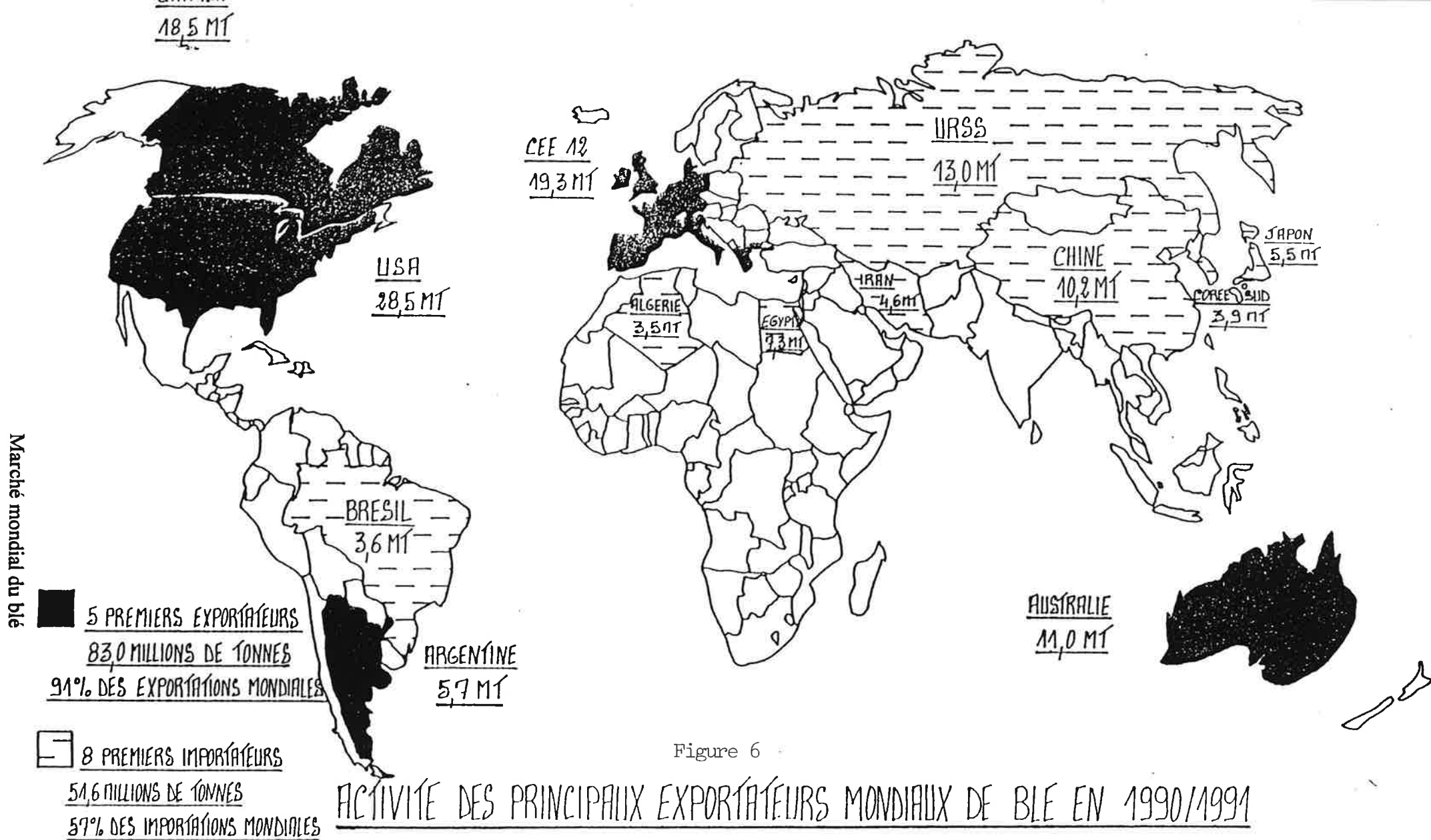
FIGURE 3 : ETATS UNIS - Localisation de la production céréalière



Source : Perspectives Agricoles n°50
 (Spécial Marché mondial des Céréales)



Source : Perspectives Agricoles n°50
(Spécial Marché mondial des Céréales)



Source : ONIC - Région Bretagne

Marché mondial du blé

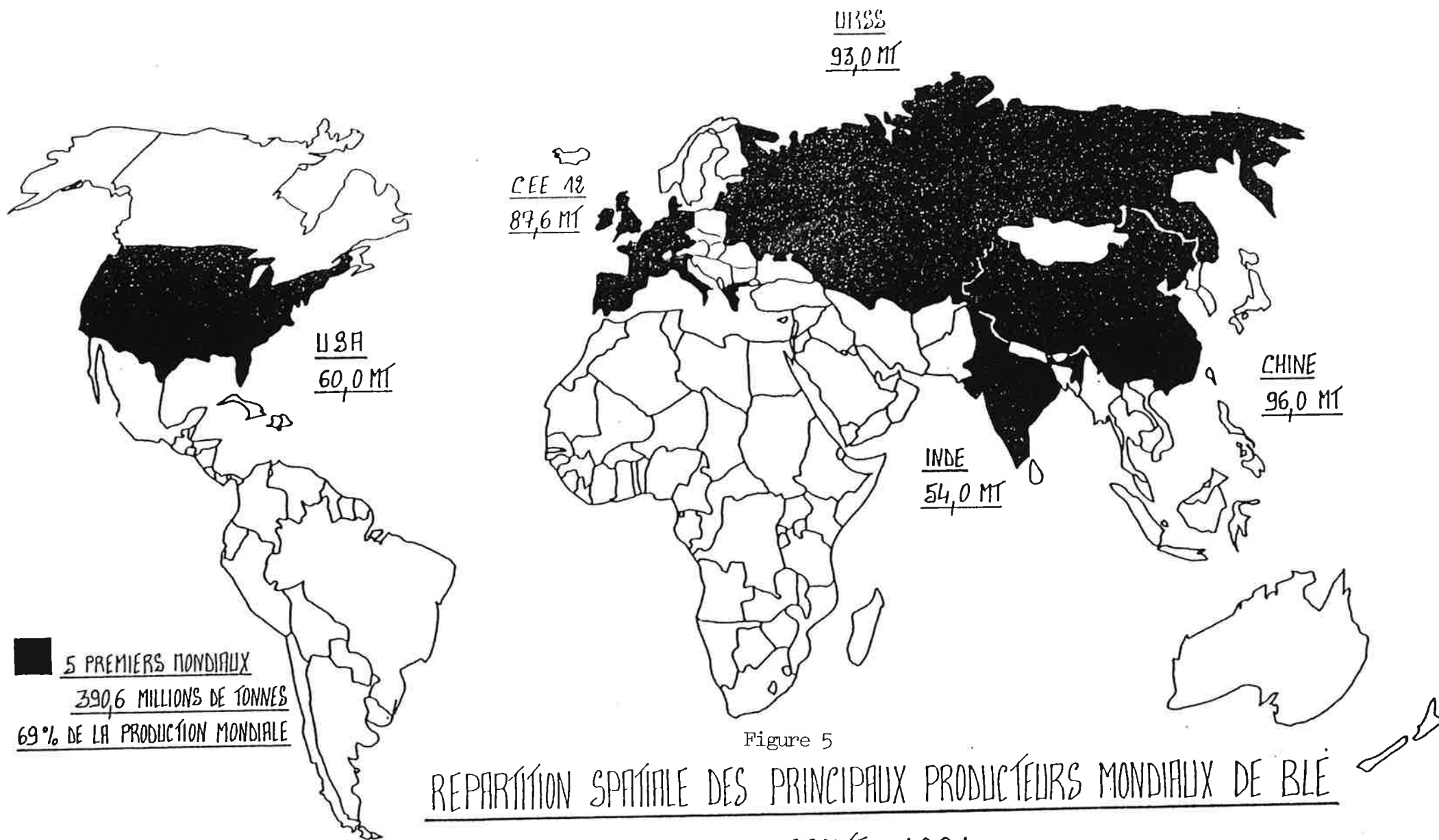


Figure 5

REPARTITION SPATIALE DES PRINCIPAUX PRODUCTEURS MONDIAUX DE BLE

RECOLTE 1991

UNITE : MILLION DE TONNES

CAMPAGNE 1991 / 1992

Source : ONIC - Région Bretagne

ANNEXE 4**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- ACKERMAN (Karen Z.) and SMITH Mark E. - A review and analysis of the EEP for Wheat, USDA-ERS Wheat, Nov.89.
- CHARVET (Jean Paul) - Le blé ; Cyclope (Economica 1990).
- GRAY (Roger W.) and PECK (Anne E.) - The Chicago Wheat Futures Market : Recent problems in historical perspective, Food Research Institute Studies, VolXVIII, n°1, 1981.
- GUYOMARD (H.), MAHE (L.P.), TAVERA (C.) et TROCHET (T.) - Technical Change and EC-US trade liberalisation
- HARWOOD (Joy L.), BAILEY (Kenneth W.) - The world Wheat Market ; Government Intervention and Multilateral policy reform. USDA-ERS, Janv.1990.
- YANG (Seung-Ryong) ; JOHNSON (D.Demcey) ; KOO (Won W.) - US Wheat price dynamics and the Export Enhancement Program. Juin 1991.
- SMITH (Mark E.) - The role of export programs by major exporters in world wheat and flour trade. USDA-ERS, Wheat. Mai 88.
- SNICKERS (Peter) and WONG (Gordon) - The causality between USA and Australian Wheat Prices. Review of marketing and agricultural economics - Vol.55 n°1 Av. 87.

**ELEMENTS DU MARCHÉ MONDIAL
DE LA VIANDE BOVINE**

Le marché mondial de la viande bovine est dominé par les cinq groupes de pays suivants dont les deux premiers figurent à la fois parmi les principaux exportateurs et parmi les principaux importateurs :

- la CEE
- l'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada)
- l'Océanie (Australie, Nouvelle Zélande)
- l'Amérique du Sud (Brésil, Argentine)
- le Japon

La CEE et le Japon pratiquent une politique de soutien des prix à la production alors que l'Argentine et le Brésil font une politique de réduction des prix à la consommation. L'Australie et la Nouvelle Zélande protègent très peu leur marché intérieur. Les Etats-Unis et le Canada sont dans une situation intermédiaire.

Equivalents Subvention à la Production et à la consommation en 1990 (%)

	ESP	ESC
CEE	54	47
Japon	54	50
Canada	36	24
USA	31	24
Australie	9	0
Nouvelle Zélande	4	0

Source : OCDE Paris 1991

I- CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ MONDIAL DE LA VIANDE BOVINE

C'est un marché compartimenté en raison de la diversité des produits qui résulte des modes de production, des techniques de transformation employées, de l'état sanitaire des cheptels et des habitudes de consommation :

1- Diversité des modes de production

La plus grande partie de la viande bovine communautaire provient des vaches laitières ou mixtes.

Les jeunes bovins représentent 75 % de la production de viande bovine aux USA, 65 % au Canada, le cheptel laitier y compte pour moins de 25 % du cheptel bovin total. Pratiquement tous les bovins mâles et 50 % des femelles sont élevés pendant 4 ou 5 mois dans des feedlots pour la finition. Les animaux sont abattus avant l'âge de 18 mois. Cette production est très dépendante du prix des céréales secondaires. Les USA ont une importante marge d'expansion en viande bovine (territoires, feedlots, abattoirs).

Au Japon la production de viande bovine est une activité secondaire. Le plus souvent le troupeau fait moins de 5 bovins et les 2/3 du cheptel sont des bovins lait. Le boeuf Wagyu de haute qualité est abattu à un âge supérieur à 3 ans. La production bovine est très dépendante des concentrés (50 % de la ration) car la production de fourrages grossiers est faible.

En Australie le cheptel bovin est essentiellement élevé pour la viande sur de grandes étendues de pâturages ; une activité de feedlots se développe, en particulier pour satisfaire le débouché japonais. Le développement de l'offre à long terme est fonction des productions concurrentes de mouton et de céréales.

Le cheptel bovin laitier néo-zélandais représente près de 50 % de la production de viande bovine de ce pays.

En Argentine et au Brésil, le cheptel laitier est une source mineure de viande bovine, le bétail est exclusivement élevé au pâturage. L'Argentine est le pays où le coût de production est le plus faible, cependant les infrastructures (transport, abattage) sont médiocres.

En général, les jeunes bovins finis au grain qui ont une croissance plus rapide, ont une viande plus persillée, plus tendre considérée de meilleure qualité que les animaux exclusivement nourris à l'herbe. Les animaux élevés pour le lait, abattus à un âge plus avancé ont une viande moins tendre.

2- La transformation

Le degré de transformation, le mode de commercialisation et les types de classification des viandes bovines, multiplient les types de produits et compliquent les transactions.

La viande peut être commercialisée sous forme de viande fraîche, réfrigérée, congelée ou en conserves.

Traditionnellement la viande bovine est commercialisée en carcasses ou demi-carcasses au niveau des abattoirs et des grossistes, puis en quartiers au niveau des détaillants.

Mais au USA et au Canada, la production de "Boxed Beef" : viande désossée conditionnée sous vide se développe car elle permet une meilleure adaptation à la demande des détaillants.

L'Australie a conquis un avantage sur ses concurrents (américains) en créant des abattoirs spécialisés pour l'exportation vers le Japon essentiellement.

Notons que le commerce international des animaux vivants est limité : moins de 1/6è du total des échanges de viande bovine.

3- Les barrières sanitaires : les pays indemnes de fièvre aphteuse

Les pays reconnus indemnes de fièvre aphteuse (Amérique du Nord ; Pacific Rim : Japon, Nouvelle Zélande, Australie, Hong Kong, Taïwan, Corée du Sud ; dans la CEE : la Grande Bretagne, l'Irlande, le Danemark) peuvent exporter de la viande bovine, sous toute forme (y compris fraîche, réfrigérée ou congelée) partout dans le monde. Cependant ces pays n'acceptent à l'import que des viandes cuites ou stérilisées, ou des viandes en provenance d'autres pays indemnes.

Les pays contaminés par la fièvre aphteuse ne peuvent pas expédier de viande bovine fraîche, réfrigérée ou congelée à destination des pays de la zone indemne ; ils acceptent par contre de la viande de toute provenance. La maladie est endémique en Argentine et au Brésil, qui sont interdits d'exportation sur le marché nord-américain (viande fraîche, réfrigérée ou congelée). La CEE et l'Europe sont leurs principaux clients.

La CEE interdit en principe les importations de viande bovine produite avec un recours aux hormones de croissance. Cette protection "sanitaire" est contestée par les Etats-Unis qui avancent que ces substances ne sont pas dangereuses pour la santé des consommateurs.

4- La situation des principaux acteurs du marché mondial de la viande bovine en 1990

	Parts du marché mondial (%)		exports/ productionn	imports/ consommation
	exports	imports	%	%
CEE à 12	23,1	13,0	12,6	6,2
Etats-Unis	10,1	30,5	4,4	9,7
Canada	2,4	5,3	11,9	18,5
Australie	23,5	-	61,9	-
Nouvelle Zélande	7,9	-	76,4	-
Japon	-	15,3	-	50,0

Source : USDA - World Livestock situation nov.91

5- Flux d'échanges et niveaux de consommation

Les Etats-Unis, principal importateur de viande bovine achètent de la viande maigre, désossée, de qualité moyenne pour la fabrication de hamburgers et de saucisses : 80 % de leurs imports proviennent d'Australie et de Nouvelle Zélande.

L'Australie premier fournisseur du Japon, a couvert 37 % des imports de ce pays en 1990, et les Etats-Unis 36 %.

En 1989, la consommation annuelle de viande bovine par habitant était de 45 kg aux USA, 22 kg dans la CEE et seulement de 7 kg au Japon.

II- ELEMENTS POTENTIELS D'EVOLUTION EN CAS DE LIBERALISATION DES ECHANGES

- CEE à 12 : Réduction de la capacité exportatrice en raison de la baisse de compétitivité,

- Etats-Unis : des potentialités de développement de la production dans les feedlots, mais le coût de production est très dépendant du niveau du prix de soutien des céréales secondaires,

- Australie : une avance technologique dans la transformation (des abattoirs spécialisés pour l'exportation), élevage indemne de fièvre aphteuse. Les feedlots commencent à se développer sous l'impulsion des Japonais. Mais les productions de moutons et de céréales sont en concurrence avec la viande bovine pour la terre.

- Nouvelle Zélande : les meilleurs pâturages sont réservés au cheptel laitier. L'élevage est indemne de fièvre aphteuse.

- Argentine-Brésil : la suppression des taxes et quotas à l'export encouragerait les producteurs. Mais la zone est contaminée par la fièvre aphteuse ce qui interdit l'exportation de viande fraîche, réfrigérée ou congelée vers l'Amérique du Nord et le Pacific Rim.

L'Argentine est par ailleurs handicapée par des équipements et des infrastructures médiocres.

III- PRINCIPAUX FLUX D'ECHANGES INTERNATIONAUX DE VIANDE BOVINE

Les principaux flux d'échanges internationaux de viande bovine sont restés stables au cours des années quatre vingts (cf. T.26) On les repère dans le tableau schématique ci-dessous:

Exportateurs	Australie	Nouvelle Zélande	Etats-Unis	Brésil	Argentine	Uruguay	CEE
Destinataires							
Etats-Unis	x	x					
Canada	x	x	x				
Japon	x	x	x				
Rép. de Corée	x						
CEE				x	x	x	
Moyen-Orient				x	x	x	x
URSS							x
Afrique Occid.							x

Sur les 6 séries mensuelles collectées

- deux sont en fait des prix intérieurs

- le prix de gros des jeunes bovins à Omaha (USA)

- le prix moyen pondéré des bovins adultes dans la CEE

- trois correspondent à des prix à l'exportation

- le prix des jeunes boeufs à Buénos Aires

- le prix des boeufs australiens à Brisbane

- la valeur unitaire moyenne à l'exportation de la viande bovine argentine (toutes catégories).

La dernière série de prix mensuels porte sur la viande de boeuf désossée australienne, CIF Etats-Unis.

On a joint les séries de prix annuels du GATT représentatifs à l'export et à l'import, et les prix institutionnels communautaires.

L'adéquation des séries n'est donc pas parfaite, en particulier pour la CEE dont le marché est très protégé. Une série complémentaire de valeurs unitaires à l'exportation sera élaborée.

ANNEXE 1

TABLEAUX STATISTIQUES

T.20. Principaux pays producteurs de viande bovine
(en millions de tonnes équivalent-carcasse)

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Etats-Unis	10,7	10,9	1,0	11,3	10,9	10,9	10,6	10,5	10,6
CEE - 12*	7,4	7,9	7,8	8,0	8,5	8,0	7,8	8,3	8,3
URSS	7,0	7,2	7,4	7,7	8,3	8,6	8,8	8,8	8,5
Brésil	2,5	2,6	2,7	2,9	4,0	4,1	3,8	3,4	3,6
Argentine	2,5	2,6	2,7	2,9	2,7	2,6	2,6	2,7	2,6
Europe de l'Est*	2,0	2,1	2,2	2,1	2,1	2,0	2,0	0,1	1,9
Inde	2,0	1,8	1,8	1,9	1,8
Australie	1,4	1,2	1,3	1,5	1,5	1,6	1,6	1,7	1,6
Mexique	1,2	1,3	1,3	1,2	1,2	2,1	2,1	1,8	1,6
Chine	0,3	0,4	0,5	0,6	0,8	1,1	1,1	1,3	1,4
Canada	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9
AELE	0,6	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7
Nouvelle Zélande	0,5	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5
Autres	3,7	3,7	4,0	4,0	4,2
Total	41,5	42,3	43,4	44,0	47,9	48,2	48,4	48,5	48,2

Source : USDA World Livestock situation nov.91 et nov.87

* CEE à 12 y compris RDA ; Europe de l'Est non compris RDA

T. 21 Bilan de la viande bovine en 1990 pour les principaux pays producteurs ou consommateurs (1000 tonnes équivalent-carcasse)

	Stock début	Production	Imports	Total Ressources	Stock fin	Consommation	Exports	Total emplois	Export Import
Etats-Unis	154	10 464	1 069	11 687	183	11 048	456	11 687	- 613
CEE 12	563	8 272	456	9 291	839	7 389	1 045	9 273	+ 589
URSS	...	8 814	189	9 003	...	9 059	5	9 064	- 184
Brésil	10	3 400	250	3 660	20	3 410	230	3 660	- 20
Argentine	56	2 650	-	2 706	35	2 220	451	2 706	+ 451
Chine	...	1 256	...	1 256	...	1 101	155	1 256	+ 155
Australie	26	1 718	...	1 744	29	651	1 064	1 744	+ 1064
Japon	154	549	537	1 240	165	1 075	...	1 240	- 537
Total	1 267	48 529	3 507	53 303	1 584	47 176	4 532	53 292	+ 1025

Source : USDA World Livestock Situation Nov.91

Notes : Les Imports, Exports de la CEE concernent le commerce extra CEE

**T. 22. Principaux pays exportateurs de viande bovine
(en milliers de tonnes - équivalent carcasse)**

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
CEE(1) à 12	772	1 159	923	919	1 211	1 045	1 051
Australie	690	807	890	890	872	1 064	981
Etats-Unis	151	239	277	313	464	456	522
Nouvelle Zélande	332	340	432	435	359	410	412
Argentine	260	251	287	320	360	451	360
Brésil	530	350	302	550	323	230	270
Autres	843	877	2 228	2 247	2 417	2 264	2 512
Total	3 578	4 023	5 357	5 674	6 006	5 920	6 108

Source : USDA World Livestock Situation Nov. 1991.

(1) Flux intra-CEE exclus.

**T.23. Principaux pays importateurs de viande bovine
(en milliers de tonnes équivalent-carcasse)**

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Etats-Unis	948	978	1 040	1 092	988	1 069	1 050
Japon	216	256	315	380	498	537	510
CEE (1) à 12	469	452	408	503	492	456	433
URSS	320	250	142	117	150	250	260
Canada	115	112	135	153	158	185	200
Brésil	48	430	167	26	218	250	170
Républ. de Corée	4	0	0	83	83	117	160
Autres	478	484	621	715	715	643	637
Total	2 598	2 962	2 828	3 302	3 302	3 507	3 420

Source : USDA World Livestock Situation, Nov. 1991

T. 24. Principaux flux d'exportation de viande bovine en 1990
(milliers de tonnes de produits frais, réfrigérés ou congelés)

Exportateurs	Australie	CEE	Etats-Unis	Nouvelle Zélande	Brésil	Argentine (1)	Uruguay
Destination							
Etats-Unis	206,7			198,0			
Japon	109,9		191,9	13,0			12,7
URSS		129,2					
CEE					54,3	28,8	
Iran		119,7					
Egypte		79,2					
Europe de l'Est (sauf URSS)	58,4						
Amérique du Sud (sauf Brésil)					103,3		
Europe Occident. (sauf CEE)		48,6					
Amérique Centr. (et Caraïbes)			36,7				
Canada	20,7		64,9	24,0			
Afrique Occid.		59,7					
Répub. de Corée	35,3		32,5				
Arabie Saoudite		28,8					
Irak		26,0					
Taiwan	16,6						
Brésil							15,6
Total (3)	408,7	646,8	340,0	264,7	184,8	41,0	49,7

Source : GATT. Les marchés mondiaux de la viande bovine 1991/92

(1) Pour l'Argentine les chiffres sont relatifs à l'année 1991

(2) Seuls sont repris dans ce tableau les flux supérieurs à 10 000 tonnes

(3) y compris chiffres non explicités

T.25. Echanges extérieurs de viande bovine en 1990

1) ETATS-UNIS - Exports selon la destination ; Imports selon l'origine en 1990

	Exports (milliers de tonnes)
Japon	193,1
Canada	68,9
Mexique	28,5
Rép. de Corée	32,7
Hong-Kong	3,5
Taïwan	2,3
Bahamas	3,3
Arabie Saoudite	1,7
CEE à 12	1,9
Autres	11,8
Total poids de produit	347,7
Total équivalent-carcasse	456,0

	Imports (milliers de tonnes)	
	Total	dont viande désossée
Australie	393,5	361,2
Nouvelle Zélande	191,8	191,8
Canada	75,9	55,0
Argentine	19,1	19,0
Costa-Rica	15,8	15,8
Répub. Dominicaine	12,8	12,8
Brésil	8,1	8,1
Uruguay	4,8	-
Autres	41,4	9,0
Total poids de produit	763,2	672,7
Total équivalent-carcasse	1 069,0	...

Animaux vivants (nombre de têtes)

nombre de têtes	exports	imports
mâles race à viande	5 987	...
femelles race à viande	11 706	...
mâles race laitière	4 029	...
femelles race laitière	32 869	...
autres
Total	119 914	2 135

Imports selon le type de produit (milliers de tonnes)

poids de produit	1000 T
viande désossée	672,7
viande en boîtes	29,9
carcasses, demi-carcasses	21,9
préparations	1,5
autres	37,2
Total	763,2

2) CEE 12 - Imports selon l'origine, et Exports selon la destination en 1990

Imports	
	milliers de tonnes
Australie	64,7
Argentine	74,4
Yougoslavie	47,9
Pologne	34,6
Uruguay	18,5
Bostwana	12,4
Tchécoslovaquie	8,7
Australie	8,3
Autres	186,5
Total	456,0

Exports	
	milliers de tonnes
URSS	138,7
Iran	117,5
Egypte	101,6
Roumanie	38,6
Irak	33,8
Côte d'Ivoire	22,1
Yougoslavie	18,4
Lybie	17,4
Tunisie	13,8
Zaire	9,4
Algérie	9,3
Autres	524,4
Total	1 045,0

Source : EUROSTAT - Tableaux analytiques 1990

NB. Les échanges d'animaux vivants sont convertis en équivalents-carcasse au moyen d'un coefficient de 0,5 ; la viande désossée par un coefficient de 1,3.

3°) Exportations australiennes de viande bovine selon la destination (1988-91)

	1988	1989	1990	1991	%
Total en équivalent carcasses (1000 T)	890	872	1064	981	...
viande réfrigérée ou congelée en poids de produit (1000 t.)	588,4	593,6	732,0	747,0	100
dont à destination :					
USA	336,1	276,5	365,0	361,5	48
Japon	135,9	176,5	200,0	183,4	25
Canada	37,0	21,9	33,2	38,6	5

Sources : USDA World Livestock situation novembre 1991
Agra Europe Londres, 16.04.92

4) Exportations de viande bovine de Nouvelle Zélande en 1990
(en 1000 T de poids de produit)

Destination	1000 T	%
Etats-Unis	184,1	76,1
Canada	22,0	9,1
Japon	6,1	2,5
Autres	29,9	12,3
Total	242,0	100,0

Source : Agra Europe Londres 3.04.92

T. 26. Evolution des flux majeurs d'échanges internationaux de viande bovine 1982-91
(milliers de tonnes de viande de boeuf et de veau fraîche réfrigérée ou congelée)

1er exportateur CEE

Destination	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Europe Occidentale (hors CEE)	17,4	19,4	45,7	53,9	23,1	39,1	22,3	19,4	48,6
Europe Orientale	147,4	193,2	131,6	96,1	178,8	96,3	127,5	327,7	187,6
dont URSS	67,2	111,9	75,0	84,0	132,3	43,5	24,9	96,1	129,2
Afrique	68,6	84,6	97,8	112,2	35,5	129,2	137,3	96,3	99,7
dont Afrique Occid.	25,9	36,5	44,0	45,2	-	53,3	51,6	48,6	59,7
Moyen-Orient	84,8	105,2	239,6	276,5	174,2	317,9	282,8	330,0	268,3
dont Egypte	12,1	27,2	123,9	156,1	104,7	129,9	83,5	103,0	79,2
Arabie Saoudite	4,0	13,8	25,8	31,1	30,4	33,6	20,9	21,6	28,8
Iran	24,5	32,7	37,7	28,2	23,8	75,5	90,3	121,1	119,7
Iraq	35,5	12,4	29,5	35,6	15,3	33,9	62,4	62,9	26,0

2ème exportateur : Australie

Destination	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Amérique du Nord	371,9	283,6	185,8	294,5	346,4	302,6	374,6	299,1	227,4	394,6
dont USA	350,7	266,7	175,7	273,7	311,0	274,2	337,6	277,2	206,7	365,7
Canada	21,2	16,9	9,8	20,8	35,4	28,4	37,0	21,9	20,7	28,9
Extrême-Orient	204,0	190,6	100,6	122,4	144,5	107,1	185,3	270,3	167,2	316,1
dont Japon	88,2	89,1	71,4	94,1	109,5	80,9	135,9	176,5	109,9	196,4
Répub. Corée	44,2	65,0	8,2	0,1	0,1	0,2	10,1	58,9	35,1	81,0
Taïwan	16,2	19,8	13,7	21,3	24,5	26,0	29,6	26,1	16,6	30,5

3ème exportateur : Etats-Unis

Destination	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1992
Amérique du Nord (sauf USA)	8,9	6,7	4,5	5,4	16,1	31,4	64,9	39,4
dont : Canada	8,9	6,7	4,5	5,4	16,1	31,4	64,9	39,4
Amérique Centrale	-	-	-	-	-	36,1	36,7	32,2
Extrême-Orient	78,6	84,6	113,3	55,8	158,3	303,7	229,6	114,8
dont Japon	77,4	81,3	109,9	55,8	158,3	270,2	191,9	91,7
Répub. Corée	-	-	-	-	-	21,5	32,5	19,0

4ème exportateur : Nouvelle Zélande

Destination	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Amérique du Nord	199,4	188,7	150,1	197,4	197,1	236,5	145,6	230,6	222,0	146,0
dont : Etats-Unis	176,4	163,7	133,9	173,6	176,5	210,5	130,5	207,4	198,0	134,0
Canada	23,0	25,0	16,2	23,8	20,6	26,0	15,1	23,2	24,0	12,0
Extrême Orient	11,9	22,8	17,5	16,1	15,1	19,7	11,1	28,3	24,0	12,6
dont Japon	1,6	6,5	8,0	7,5	7,6	8,9	4,7	17,2	13,0	5,0

5ème exportateur : Brésil

Destination	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occidentale	38,3	59,6	27,1	50,5	28,1	9,2	...	33,2	54,8	
dont CEE	32,0	47,1	24,2	42,9	26,5	9,0	...	31,3	31,3	
Amérique du Sud (sauf Brésil)		0,1	-	0,7	-	-	...	-	-	
Moyen-Orient	38,1	45,2	30,0	69,2	42,5	9,1	...	22,6	22,6	
dont Iraq	23,3	28,1	9,3	51,2	36,4	7,9	...	6,8	6,8	

6ème exportateur : L'Uruguay

Destination	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occidentale	28,1	23,4	16,4	24,4	26,5	9,0	19,1	23,2	12,8	11,7
dont CEE	21,3	20,4	14,3	20,6	22,7	9,0	18,1	22,1	12,7	11,7
Amérique du Sud (sauf Brésil)	42,0	28,3	11,4	49,2	77,8	17,0	11,8	36,3	15,6	11,4
Moyen-Orient	-	-	-	48,6	70,3	17,0	11,6	36,1	15,6	11,4
dont Egypte	40,9	101,3	24,3	12,6	12,7	6,0	40,5	40,3	14,4	10,4
Israël	28,2	60,4	12,1	-	-	-	10,1	5,4	4,4	-
	5,4	8,7	5,6	7,6	8,6	6,0	13,8	12,0	6,0	8,4

7ème exportateur : Argentine

Destination	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occidentale	56,6	45,8	20,7	39,4	34,0	37,7	61,0	44,5	...	28,8
dont CEE	45,8	40,5	16,1	33,0	32,0	30,7	51,7	42,6	...	28,8
Amérique du Sud	16,2	5,3	5,8	9,4	18,0	11,7	3,5	10,3	...	4,2
Moyen-Orient	85,5	49,5	8,4	14,6	10,0	13,4	33,1	8,0	...	8,0
dont Egypte	49,8	20,53	-	-	-	-	11,0	-	...	-
Israël	13,9	20,5	5,4	11,8	10,2	10,2	9,7	8,0	...	8,0

T.27. Consommation moyenne par habitant

	1980	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91
Argentine	86,0	85,0	70,0	67,0	77,0	82,0	84,8	80,0	76,0	73,0	71,0	72,0
Uruguay	72,0	78,0	78,0	72,0	59,0	67,0	60,0	58,0	65,0	67,0	59,0	59,0
Etats-Unis	47,2	48,2	48,2	49,1	49,0	48,5	50,0	48,0	47,5	45,3	44,2	44,0
Paraguay		45,0	46,0	30,6	32,0	...
Australie	44,6	47,5	49,4	41,0	42,8	40,7	41,8	40,2	40,0	32,1	38,1	37,4
Nouv.Zélande	47,6	46,5	43,0	42,1	39,4	35,5	36,0	39,7	39,9	34,1	32,5	36,0
Canada	40,9	42,3	42,1	42,1	40,1	40,6	41,1	39,8	39,8	39,2	37,8	35,8
Suisse	27,5	27,6	26,8	25,7	26,3	27,6	26,7	27,9	25,7	24,7	25,1	25,0
CEE	25,8	25,0	24,3	24,4	25,0	25,7	23,5	23,3	22,9	22,7	21,5	22,0
Autriche	24,9	25,1	24,5	23,1	22,8	21,1	22,4	22,6	22,2	21,9	21,7	...
Finlande	22,4	21,9	22,0	21,4	21,7	20,3	20,9	20,9	21,4	21,1	21,8	22,0
Norvège	19,8	17,3	18,7	16,7	17,3	18,0	19,0	18,2	18,7	17,1	18,0	18,9
Suède	18,0	17,4	16,9	16,9	15,8	16,5	16,1	17,3	17,0	17,1	17,4	17,4
Pologne	18,2	15,6	14,4	15,8	15,8	16,2	16,9	16,7	17,4	16,3
Yougoslavie	14,1	15,1	15,2	14,8	15,0	14,1	...	14,2	14,1	14,1
Hongrie	9,6	9,4	9,3	8,3	7,0	8,6	8,9	8,6
Japon	5,2	5,6	5,6	5,9	6,3	6,5	6,8	7,2	7,8	8,3	8,8	6,0
Total	29,8	29,7	30,1	29,8	30,5

T.28. Equivalents subventions à la production, viande bovine des principaux pays exportateurs (ESP en % nets)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
CEE	41	46	49	49	50	53	50	46	56	55	54
Etats-Unis	29	38	36	32	37	28	39	37	41	30	31
Australie	8	10	13	13	12	12	9	9	9	9	
Nouv. Zélande	12	20	18	12	10	17	13	13	6	4	4
Brésil	"	'	12	4	-10	-5	"	6	"	"	"

ANNEXE 2**TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES MESURES
DE POLITIQUE ECONOMIQUE
CONCERNANT LA VIANDE BOVINE**

	CEE 12	USA-Canada	Australie-Nouvelle Zélande	Argentine-Brésil	Japon
I- Soutien des prix et aides à la production	<p>Fixation annuelle : Prix d'orientation Prix d'intervention Achats d'intervention lorsque le prix moyen de marché est <88 % Prix d'intervention (niveau CEE) ou <84 % (niveau national) 800000 T en 1990-91 Soit achats par adjudication, soit par aide au stockage privé. Primes 40 Ecu/vache allaitante Prime 40 Ecu par bovin mâle pour les 90 premiers (éventuellement compléments nationaux de primes). Le soutien des prix des produits laitiers peut s'interpréter comme une aide indirecte. A l'inverse, le soutien des prix des céréales augmente les coûts de production.</p>	<p>USA Le soutien des prix des produits laitiers est une aide indirecte, peu importante Aides compensatoires aux producteurs de céréales augmentent les coûts des feedlots et favorisent l'allocation des terres aux céréales.</p> <p>Canada Le programme de stabilisation des marges des producteurs de veau et de viande bovine : Cotisation volontaire = f(nb bovins couverts). Prix de base (PB) = 90 % moyenne/5 ans des prix de marchés recalculés tous les 3 mois pour les animaux finis, tous les ans pour le maigre Si prix moyen marché Pmm < PB pendant 3 mois (ou 1 an pour le maigre) --> Indemnité = (Pmm - PB) Nb animaux vendus. . Financement Etat, Provinces, et les Eleveurs volontaires - Aide au transport des céréales --> dissuade les agriculteurs de la prairie de l'Ouest de créer des feedlots.</p>	<p>Australie Pas de soutien aux producteurs L'Australian Meat and Livestock Corporation fournit des services y, la promotion des ventes à l'export.</p> <p>Nouvelle Zélande Pas d'aide aux producteurs depuis le début des années 80. Le gouvernement a une action sur les abattoirs et les transports mais les subventions diminuent.</p>	<p>Argentine Pas d'aide aux producteurs L'Argentine a les coûts de productions les plus faibles, mais est handicapée par les équipements d'infrastructures et les abattoirs qui sont médiocres.</p> <p>Brésil Une politique de limitation des prix à la consommation pour lutter contre l'inflation, qui décourage la production. Le Brésil est même devenu un importateur en 1986.</p>	<p>Le prix de la viande bovine est maintenu entre un prix plancher et un prix plafond par l'action d'une agence d'Etat pour la filière bovine qui intervient - soit par suspension des ventes de viande importée, - soit par des aides au stockage à la ferme (sur pied), soit par des achats publics - ou au contraire en déstockant si le prix dépasse ce plafond. Le prix de la viande bovine au Japon est estimé à 5 fois le prix intérieur aux USA. L'Agence d'Etat verse des subventions aux producteurs de lait, de porc, de viande bovine, accorde des prêts bonifiés, et verse des paiements compensatoires.</p>

	CEE 12	USA-Canada	Australie-Nouvelle Zélande	Argentine-Brésil	Japon																					
<p>II- Restriction des Imports, droits de douane</p>	<p>Droits de douane et prélèvements à l'importation Restitutions à l'exportation</p>	<p>USA Contrôle des Imports de viande fraîche réfrigérée ou congelée si les Imports dépassent de plus de 10 % la quantité de base (soit la moyenne des Imports 1968-77) ajustée selon la production intérieure (1,242 millions de tonnes pour 1990). En cas de restriction, des quotas sont alloués aux principaux exportateurs. Il n'y a plus de restrictions pour le Canada depuis l'accord de 1989. Droits de douane 2 cents/livre</p> <p>Canada Une loi similaire permet d'imposer des quotas qui ne doivent pas être inférieurs à l'accès minimal concédé dans les accords multilatéraux. Droits de douane 2 cents (canadiens)/livre Les droits de douane entre CEE et USA diminuent de 10 %/an jusqu'à élimination complète.</p>	<p>Australie . L'Australian Meat Corporation fournit des services (promotion des ventes à l'export). Il répartit les parts de marchés entre les abattoirs et les entreprises de conditionnement.</p> <p>Nouvelle Zélande Le New Zealand Meat Producers Board aide les exportateurs. Le gouvernement contrôle les abattages et les transports.</p>	<p>Argentine Quotas restrictifs et taxes à l'export pour décourager les exportations et peser sur les prix intérieurs.</p> <p>Brésil Licences à l'export et à l'import, taxes à l'export contrôle des prix intérieurs pour limiter l'inflation.</p>	<p>C'est le marché le plus protégé L'agence d'Etat de la filière contrôle les Imports et le niveau des stocks : Les quotas à l'Import sont un puissant soutien des prix. Depuis 1988 le Japon s'est engagé à ouvrir son marché :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Quotas (tonnes)</th> <th>Droits de douane</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1988</td> <td>274 000</td> <td>25 %</td> </tr> <tr> <td>1989</td> <td>334 000</td> <td>25 %</td> </tr> <tr> <td>1990</td> <td>394 000</td> <td>25 %</td> </tr> <tr> <td>1991</td> <td>--</td> <td>70 %</td> </tr> <tr> <td>1992</td> <td>--</td> <td>60 %</td> </tr> <tr> <td>1993</td> <td>--</td> <td>50 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>A partir de 1991 le quota est supprimé, une négociation sur la réduction de droit de douane est admise dans le cadre du GATT. Les Imports actuellement dominés par quelques sociétés bénéficiant des licences, seraient libérés.</p>		Quotas (tonnes)	Droits de douane	1988	274 000	25 %	1989	334 000	25 %	1990	394 000	25 %	1991	--	70 %	1992	--	60 %	1993	--	50 %
	Quotas (tonnes)	Droits de douane																								
1988	274 000	25 %																								
1989	334 000	25 %																								
1990	394 000	25 %																								
1991	--	70 %																								
1992	--	60 %																								
1993	--	50 %																								

ANNEXE 3

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

USDA-ERS - The World Beef Market - Government Intervention and Multilateral Policy Reform - W.F. Hahn, TL. Grawford, L. Bailey, S. Shagam, août 1990

World Livestock situation and Outlook, nov.91 et nov.87

GATT - Les marchés internationaux de la viande (rapports annuels 1982 à 1991/92)

EUROSTAT - Commerce extérieur - Tableaux analytiques 1990

AGRA-EUROPE (Londres)

- 3 avril 92 : New Zealand meat exports by destination

- 16 avril 92 : Further rise in Australian meat exports

**ELEMENTS DU MARCHE MONDIAL
DES PRODUITS LAITIERS**

I- VUE D'ENSEMBLE

Globalement le commerce international des produits laitiers ne représente guère plus de 5 % de la production mondiale de lait de vache (cette part est de 20 % pour le blé).

Cinq pays : CEE à 12, Nouvelle Zélande, Europe de l'Est, Australie, AELE, cumulent plus de 90 % des exportations mondiales de beurre et de fromages, plus de 80 % des exportations de poudre de lait écrémé (T32).

Cependant les exportations nettes de beurre de la CEE qui avaient augmenté du niveau de 250 000 tonnes environ en 1983 à plus de 500 000 tonnes en 1987-88, ont été ramenées au niveau initial au début des années quatre vingt dix.

La politique des quotas laitiers est le principal élément d'explication de cette évolution.

On notera d'autre part que les exportations nettes de produits laitiers (beurre et fromages) ne représentent que 10 à 15 % de la production de lait.

Par contre la Nouvelle Zélande, 2ème exportateur mondial de beurre et de fromages, a maintenu des flux d'exportations très stables durant la décennie écoulée. Cette situation est la conséquence de faibles coûts de production, la Nouvelle Zélande exporte des produits laitiers équivalant à 75 % de sa production laitière.

La pleine utilisation des capacités de production d'une part, et l'absence de protection de la production laitière néozélandaise d'autre part, laissent prévoir un maintien des parts de marché de la Nouvelle Zélande sur le marché mondial.

L'Europe de l'Est, troisième exportateur mondial a en fait de faibles exportations nettes.

L'Australie, dont la production laitière avait culminé en 1970 conserve un flux régulier d'exportation de beurre et de fromages. La production y est faiblement protégée, mais les ressources disponibles sont mobilisées concurremment par la production laitière, la viande bovine et les ovins.

Les pays de l'AELE sont exportateurs nets de beurre et surtout de fromages. Les régimes de régulation de l'offre qui y sont pratiqués (quotas...), le niveau élevé de protection du secteur lait dans ces pays (coûts élevés de production), les perspectives d'entrée dans la CEE permettent de penser que leurs parts de marché pourraient diminuer.

Les pays de l'ex URSS premier importateur mondial de beurre, devraient à moyen terme conserver cette situation en raison d'une croissance régulière de la demande, de l'aide extérieure prévue et d'un délai vraisemblablement important de réponse de la production intérieure.

Les Etats-Unis et le Japon premiers importateurs nets de fromages sont en réalité dans une situation très différente :

- Les Etats-Unis importent moins de 5 % de leur consommation de fromages alors que le Japon couvre plus des deux tiers de ses besoins par des importations. Le Japon importe par ailleurs plus de 10 % de sa consommation de beurre.

Une forte protection aux frontières limite l'entrée des produits laitiers du Japon qui serait plus importante en cas de libéralisation des échanges surtout du fait d'une demande en expansion. Mais il faut noter une poussée de la production laitière japonaise (+ 11 % entre 1987 et 1991) qui résulte d'une modernisation de l'activité et de l'amélioration des structures de production.

Le Mexique et le Japon ont constamment représenté de 60 à 80 % des importations mondiales de poudre de lait écrémé. Le Mexique a brutalement réduit ses importations de 288 000 tonnes en 1990 à 48 000 en 1991 en raison d'une amélioration de la production intérieure et d'un gonflement des stocks de poudre de lait qui sont passés d'un niveau courant de 30 000 à 130 000 tonnes fin 1990.

II- FACTEURS D'EVOLUTION DE LA DEMANDE DES PRODUITS LAITIERS

1- L'évolution des goûts des consommateurs, les préoccupations concernant la santé, la concurrence des substituts (margarines) expliquent la stagnation voire une légère régression de la consommation de beurre dans les pays à revenu élevé (CEE, USA, AELE, Canada, Japon).

Par contre la tendance reste croissante dans les pays gros consommateurs, à revenu faible ou peu solvables (ex URSS, Inde..).

2- La consommation de fromages est en progression très régulière dans les pays à revenu élevé.

3- La concurrence des produits de substitution (matières grasses végétales) se développe aussi bien en consommation humaine que dans l'alimentation des veaux en raison de la différence de coûts.

4- L'influence du cours du dollar est toujours à prendre en compte du fait de son utilisation très large dans les transactions internationales.

III- FACTEURS D'EVOLUTION DE L'OFFRE

1- Les politiques laitières des grands pays producteurs sont toutes orientées vers la limitation voire la réduction de la production :

- Politique de quotas de production de la CEE, de la plupart des pays membres de l'AELE et au Canada, avec pénalités en cas de dépassement.

- Baisse régulière du niveau du prix de soutien du lait aux Etats-Unis depuis le début des années quatre vingts.

- Réduction massive des aides à l'activité laitière et des protections aux frontières pour forcer les producteurs à affronter seuls les marchés mondiaux (Nouvelle Zélande, Australie). Ceci conduit à une stabilisation de la production, tout au moins dans les conditions actuelles du commerce international.

2- Les économies laitières des grands pays exportateurs recèlent des réserves de productivité tenant à la génétique, aux progrès des techniques d'alimentation et à la tendance à la concentration de la production dans des unités plus efficaces. BST ?

IV- PRINCIPAUX FLUX INTERNATIONAUX DE PRODUITS LAITIERS ET CHOIX DES SERIES DE PRIX

L'adéquation entre les séries de prix disponibles et les flux d'échanges internationaux des produits laitiers est particulièrement médiocre.

Signalons cependant la publication par l'USDA¹ depuis novembre 1991, de séries mensuelles de prix du beurre, du butter oil, du fromage (cheddar), de la poudre de lait entier et de la poudre de lait écrémé sous la forme :

- de fourchettes de prix définis FOB nord de l'Europe
- des prix minimaux recommandés par le GATT aux participants (et aux non participants) de l'accord international sur les échanges internationaux de produits laitiers.

Mais les séries antérieures correspondantes avaient une périodicité semestrielle, les niveaux de prix étant déterminés au printemps et à l'automne. Malgré la période relativement longue et la forme des séries (fourchette prix maximum/prix minimum) ces séries ont été retenues.

¹ Voir USDA. World dairy situation, nov.91 et mai 92.

Recensement des principaux flux d'échanges internationaux de produits laitiers.

a) *Beurre*

Deux groupes de flux majeurs de produits existent :

- CEE : -----> ex URSS
Egypte Algérie
Pays du Golfe
- Nouvelle Zélande : -->ex URSS
Europe de l'Ouest (CEE..)
Asie du Sud-Est

Outre les fourchettes de prix semestrielles signalées ci-dessus on a retenu en l'absence de séries adéquates pour les flux au départ de la CEE :

- une série de prix intérieurs (sortie usine) du beurre hollandais
- une série de prix du beurre danois CIF Londres

Par contre deux séries reflètent les prix du beurre néozélandais exporté : l'une FOB Nouvelle Zélande, l'autre CIF Londres.

b) *Fromages*

Quatre pays ou groupes de pays sont à l'origine de l'essentiel des flux d'exportation de fromages :

CEE -----> Amérique du Nord
Asie du Sud-Est
Moyen Orient
Afrique

AELE -----> Europe de l'Ouest
Amérique du Nord
Moyen Orient

Nouvelle Zélande --> Amérique du Nord
Europe de l'Ouest
Asie du Sud-Est

Australie -----> Asie du Sud Est
Moyen Orient

En dehors des séries semestrielles de l'USDA concernant le cheddar pour les exportations des pays du Nord de l'Europe et faute de séries adéquates on a retenu

- une série de prix intérieurs du gouda hollandais
- une série de prix intérieurs du cheddar aux Etats-Unis

c) Poudre de lait écrémé

Les flux majeurs d'exportations sont les suivants :

CEE -----> Amérique Centrale (Mexique)
Asie du Sud Est
Afrique
Amérique du Sud
Moyen Orient

Nouvelle Zélande --->Asie du Sud Est
Amérique Centrale

Etats-Unis -----> Amérique Centrale

Australie -----> Asie du Sud Est

Aucune série n'étant vraiment bien adaptée pour décrire la valorisation de ces flux d'échange. On a retenu, avec les fourchettes semestrielles publiées par l'USDA, une série de prix intérieurs de la poudre de lait écrémé en Hollande et une série de prix intérieurs de la poudre de lait écrémé à New York.

d) Poudre de lait entier

Trois groupes de flux majeurs existent pour ce produit :

CEE -----> Afrique
Asie du Sud Est
Moyen Orient
Amérique du Sud
ex URSS

Nouvelle Zélande --> Asie du Sud Est
Amérique du Sud

Australie -----> Asie du Sud Est

Une seule série correspondant au prix intérieur de la poudre de lait entier sortie usine en Hollande a pu être relevée pour ce produit.

ANNEXE 1

TABLEAUX STATISTIQUES

T.31. Principaux pays producteurs de lait de vache (millions de tonnes)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
CEE	124,0	125,6	119,4	117,1	117,7	117,9	114,2
URSS	98,6	102,2	103,4	106,8	108,5	108,4	101,7
Etats-Unis	64,9	65,0	64,7	65,8	65,4	67,3	67,9
Europe de l'Est*	35,2	34,4	34,2	34,1	35,0	34,7	32,5
Inde	19,0	19,5	21,2	22,0	24,0	27,5	27,0
Brésil	10,7	11,6	13,3	13,2	13,4	14,5	13,8
AELE	16,4	16,1	15,8	15,2	15,3	15,3	14,7
Mexique	6,9	8,0	9,0	8,8	9,0	9,3	10,2
Japon	7,4	7,5	7,3	7,6	8,1	8,2	8,3
Canada	7,9	7,9	8,0	8,2	8,0	8,0	7,9
Australie	6,3	6,2	6,4	6,3	6,5	6,4	6,6
Nouvelle Zélande	7,9	8,2	7,2	7,9	7,4	7,7	8,0
Autres	13,9	14,8	15,8	16,0	16,6	16,8	16,4
Monde	419,1	427,0	425,9	429,1	435,0	442,0	429,2

Source : USDA World dairy situation - mai 92 et mai 90

* Europe de l'Est, RDA non compris ; CEE 12, y compris RDA.

T.32. Principaux exportateurs de produits laitiers

Exportations de beurre (1000 tonnes)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
CEE à 12	432	380	646	658	374	231	311
Nouvelle Zélande	227	224	236	240	236	227	182
Europe de l'Est*	35	23	25	24	32	36	19
Australie	47	49	35	52	52	51	56
AELE	42	31	35	36	48	77	49
Etats-Unis	82	25	39	20	72	31	66
Autres	18	16	23	20	28	33	16
Total	883	748	1047	1050	842	686	699

Exportations de fromages (1000 tonnes)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
CEE à 12	424	398	422	426	415	438	461
Nouvelle Zélande	169	157	158	150	147	150	143
Europe de l'Est*	85	91	101	105	94	90	90
Australie	68	66	61	74	59	50	43
AELE	36	32	32	39	52	49	42
Etats-Unis	39	27	20	17	10	12	12
Autres	23	33	6	14	25	32	29
Total	844	804	800	825	802	821	820

Exportations de poudre de lait écrémé (1000 tonnes)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
CEE à 12	324	282	407	426	621	364	236
Etats-Unis	446	408	384	150	146	100	683
Nouvelle Zélande	235	179	183	105	154	178	172
Australie	93	83	84	74	74	97	126
AELE	51	36	56	39	34	50	38
Europe de l'Est*	44	35	39	17	59	71	53
Canada	61	66	46	14	32	43	36
Argentine	0	1	0	0	28	28	15
Autres	10	2	0	0	0	9	11
Total	1264	1092	1199	1212	1148	850	755

Source : USDA World Dairy Situation mai 92 et mai 90

Notes: Les chiffres CEE excluent les flux intra-CEE

Europe de l'Est, RDA non comprise, CEE 12, RDA comprise

Les volumes globaux d'Import Export de produits laitiers publiés par l'USDA au niveau mondial ne sont pas exhaustifs, ce qui explique les écarts entre Total Exports et Total Imports.

T.33. Principaux importateurs de produits laitiers

Importations de beurre (1000 tonnes)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
URSS	276	194	403	440	247	300	250
CEE à 12	93	847	77	78	50	88	69
Europe de l'Est*	2	40	38	38	19	26	34
Japon	2	26	2	23	10	7	21
Inde	2	12	27	10	0	0	10
Autres	24	51	23	18	19	18	24
Total	399	372	570	607	345	439	408

Importations de fromages

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Etats-Unis	137	134	120	114	125	135	134
CEE à 12	149	116	116	127	139	146	109
Japon	82	81	94	114	111	106	122
AELE	49	51	54	54	56	62	62
Europe de l'Est	7	16	12	20	16	44	19
Canada	21	21	18	16	15	18	20
URSS	16	17	13	12	12	15	19
Australie	22	20	19	21	20	21	23
Brésil	2	30	5	7	14	22	15
Autres	15	10	13	2	2	12	27
Total	500	496	464	487	510	581	550

Importations de poudre de lait écrémé

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Mexique	145	161	150	200	240	288	48
Japon	104	91	95	130	99	81	117
Brésil	25	156	98	4	48	35	35
CEE à 12	1	1	1	16	94	17	16
Chili	20	7	16	10	9	8	9
Pérou	19	39	37	26	7	10	12
Inde	10	6	38	36	17	0	15
Autres	82	12	20	27	13	12	15
Total	406	473	455	449	527	451	267

Source : USDA World dairy situation mai 92 et mai 90

Nota : Les chiffres CEE excluent les flux intra-CEE

CEE RDA comprise ; Europe de l'Est RDA non comprise

T.34. Exportations de beurre et d'huile de beurre selon la destination

Exportations communautaires de beurre en 1990

Destination	1 000 tonnes
URSS	28,7
Egypte	29,5
Algérie	22,9
Arabie Saoudite	17,9
Europe de l'Est	12,0
Mexique	7,2
Chine	3,4
Japon	1,6
Autres	75,9
Total	199,1

ST 36

Source : EUROSTAT Commerce extérieur 1990 - Exportations

Exportations néozélandaises de beurre en 1989-90

Destination	1000 tonnes	
	1989	1990
Europe de l'Ouest	75,2	60,4
URSS	25,3	66,8
Asie du Sud-Est	14,8	10,5
Asie de l'Ouest	11,1	10,6
Autres	11,7	14,9
Total	138,1	163,2

Source : GATT Le marché mondial des produits laitiers 1991

Exportations d'huile de beurre - anhydre (1000 T)

Exportateurs	CEE 12		Nouvelle Zélande		Australie	
	1989	1990	1989	1990	1989	1990
Destinataires						
Asie du Sud-Est	26,1	13,9	11,0	9,2	20,0	19,9
Asie de l'Ouest	10,9	9,4	4,8	5,2	1,0	0,6
Afrique	41,6	47,6	-	9,5	-	-
Amérique Centrale	13,4	7,2	2,8	9,7	-	-
Autres	6,0	2,9	6,3	8,8	1,0	1,6
Total	98,0	81,0	24,9	42,4	22,0	22,1

Source : GATT - Le marché mondial des produits laitiers 1991

T.35. Importations de beurre selon l'origine

Etats-Unis 1991

Origine	1000 T	quotas
CEE 12	44,5	45,7
Nouvelle Zélande	16,3	17,4
Finlande	8,0	10,5
Norvège	6,9	7,2
Suisse	5,8	6,5
Autriche	5,4	7,5
Argentine	2,9	6,8

Source : Agra Europe Londres, 27/3/92

URSS - 1987-1990 (1000 tonnes)

Origine	1987	1988	1989	1990
CEE à 12	311,1	340,9	132,9	70,5
Nouvelle Zélande	11,4	38,3	30,7	66,9
USA	36,8
Hongrie	11,1	1,0	5,4	24,5
Finlande	6,1	8,8	7,9	18,3
Autres	73,4	51,5	70,2	81,9
Total	403,1	440,5	247,1	298,9

Source : Annuaire du Commerce extérieur de l'URSS 1981-90
in GATT Le marché mondial des produits laitiers 1991

T342

T.36. Exportations de beurre selon la destination (1000 tonnes)

Pays exportateurs : CEE

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
			1								
Europe Occid. (sauf CEE)	37,7	19,5	7,4	11,6	8,4	10,0	17,1	12,2	7,9	9,5	...
Europe de l'Est	71,3	40,1	6,8	0,2	0,3	18,3	15,7	26,6	15,4	11,1	...
URSS	-	0,1	39,7	86,0	133,4	104,7	307,4	306,3	149,5	28,7	...
Afrique	72,0	70,5	53,8	43,4	15,9	19,3	45,9	49,0	55,4	23,7	...
Moyen Orient	77,4	73,2	69,3	50,3	32,2	22,2	43,4	33,2	33,9	26,0	...
Total	291,7	258,4	219,7	220,7	200,7	185,3	439,7	442,3	275,0	114,0	

Pays exportateur : Nouvelle Zélande

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occid.	96,1	103,9	89,6	86,8	87,4	71,6	63,2	64,0	75,2	60,4	...
URSS	46,2	78,7	22,8	-	20,0	9,1	11,4	8,1	25,3	66,8	...
Caraïbes	3,3	2,6	1,4	0,6	16,4	16,0	-	-	0,7	1,0	...
Afrique	1,1	0,2	0,3	11,4	22,1	11,3	2,3	12,4	2,2	2,7	...
Asie du S.E.	7,7	9,0	5,2	4,0	3,8	6,6	5,7	28,7	14,8	10,5	...
Moyen Orient	6,1	7,2	23,4	40,6	52,6	18,6	30,7	19,5	11,1	10,6	...
Total	168,0	206,2	147,6	153,2	214,9	161,6	180,1	184,2	138,1	163,2	...

Pays exportateur : Etats-Unis

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occid.	10,1	15,1	9,4	-	6	-	-	0,1	0,2	0,1	...
Europe de l'Est	28,2	13,3	13,4	19,6	6	0,1	-	-	4,2	7,5	...
URSS	-	-	-	-	6	-	-	-	-	36,8	...
Afrique	-	-	3,0	20,2	18,3	2,0	3,2	-	-	-	...
Océanie	14,8	33,6	1,6	-	-	-	-	-	-	-	...
Total	55,6	62,7	34,0	44,2	30,0	6,2	7,5	6,9	21,7	52,4	...

Pays exportateur : Australie

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occid.	-	6	0,3	4,4	6	-	-	1,8	-	8,0	...
URSS	-	6	-	8,0	7,0	-	-	3,0	-	1,0	...
Afrique	-	6	-	3,1	10,2	6,1	0,5	-	-	-	...
Asie du Sud Est	1,2	2,7	2,5	4,8	4,7	5,8	4,7	9,1	10,0	8,4	...
Moyen Orient	1,4	2,0	2,2	2,1	4,9	7,5	4,9	6,7	5,0	1,8	...
Total	5,2	7,3	8,3	22,9	27,4	19,7	27,4	23,4	22,9	22,0	...

Pays exportateur : Finlande

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
					5						
Europe Occid.	4,0	1,0	3,3	1,3	,0	2,4	3,2	1,6	1,0	1,1	...
Europe de l'Est	-	1,0	1,5	-	-	-	11,0	4,4	1,5	0,1	...
URSS	10,0	6,0	12,7	7,1	7,1	8,0	6,1	8,1	7,4	29,0	...
Afrique	-	-	1,0	4,7	4,7	-	2,5	-	4,5	3,4	...
Moyen Orient	-	-	7,7	0,1	0,1	-	-	0,7	2,2	0,9	...
Total	15,0	8,0	26,2	18,9	18,9	10,4	23,1	18,4	18,8	36,1	...

Source : GATT : Le marché mondial des produits laitiers
(rapports annuels 1983 à 1991)

T. 37. Exportations de fromages selon la destination (1000 tonnes)

Pays exportateur : CEE

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occid. (sauf CEE)	53,4	52,3	61,6	70,0	76,3	52,6	72,9	62,3	62,8	4,2	...
Europe de l'Est	5,4	4,2	2,3	1,5	2,6	5,3	3,6	12,3	15,6	9,7	...
Amérique du Nord	61,7	66,0	66,7	75,7	71,5	58,5	60,7	55,0	67,6	79,6	...
Amérique du Sud	14,7	15,6	5,8	5,0	4,5	15,7	3,2	2,1	2,5	2,1	...
Amérique Centrale	2,7	2,0	2,2	2,7	2,9	1,8	2,8	2,8	4,5	5,1	...
Caraïbes	12,3	15,5	12,6	11,8	10,5	7,5	9,8	9,4	14,7	14,2	...
Afrique	51,8	55,8	73,5	70,1	55,2	37,3	51,4	51,0	60,6	47,3	...
Asie du Sud	24,2	28,1	28,8	30,4	28,5	25,8	30,1	49,2	52,0	42,2	...
Moyen Orient	126,1	130,1	139,8	187,7	146,0	141,5	161,5	138,4	138,4	147,3	...
Océanie	6,7	9,2	10,4	12,4	9,2	8,3	7,9	7,6	10,0	9,3	...
Total	360,0	379,5	405,1	467,7	408,4	376,7	406,4	401,6	445,0	464,0	...

Pays exportateur : Nouvelle Zélande

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occid.	14,8	15,0	19,0	14,4	15,4	13,8	9,5	11,0	10,2	11,1	..
Amérique du Nord	18,9	20,7	16,8	21,9	18,3	18,5	16,6	17,7	17,0	18,1	...
Asie du Sud-Est	26,9	27,0	29,0	28,9	29,1	32,4	21,3	45,5	34,9	30,3	...
Moyen Orient	5,7	5,4	4,2	1,7	2,8	6,5	2,0	6,9	0,6	1,5	...
Océanie	5,2	6,6	6,6	6,5	7,2	7,3	5,6	-	7,3	10,2	...
Total	91,2	78,5	82,7	87,3	87,5	103,9	104,9	97,8	84,5	95,8	...

Pays exportateur : Suisse

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occid.	53,1	50,2	48,9	49,1	54,3	55,1	50,5	51,3	54,4	50,3	...
Amérique du Nord	5,3	5,1	5,8	5,8	5,9	4,9	3,9	4,4	4,0	5,5	...
Total	64,8	61,3	61,0	62,9	65,4	64,2	58,7	59,8	63,9	61,4

Pays exportateur : Australie

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occid.	-	-	6	3,1	5,8	5,3	3,5	4,1	4,3	3,8	...
Amérique du Nord	2,7	-	3,8	3,8	3,3	3,9	4,8	4,4	6,3	4,2	...
Asie du Sud-Est	17,8	21,3	17,8	17,8	28,1	32,5	30,6	34,1	33,9	28,9	...
Moyen Orient	12,1	22,3	19,2	19,2	28,5	14,3	21,2	16,8	9,7	10,8
Total	49,8	63,1	52,5	52,5	73,6	60,8	63,5	64,0	59,7	50,7

Pays exportateur : Finlande

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occid.	8,0	11,0	12,8	15,1	12,5	12,8	14,6	12,3	11,6	12,6	...
Amérique du Nord	13,0	11,0	11,9	11,1	11,3	9,6	11,7	9,0	8,0	9,4	...
Moyen Orient	2,0	2,0	3,5	3,8	4,5	3,8	6,4	5,8	6,5	5,8
Total	38,0	34,0	33,5	37,9	37,3	33,1	38,9	31,0	27,3	29,0	

Pays exportateur : Bulgarie

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occid.	3,4	2,9	3,0	2,3	1,9	-	-	1,6	1,8	-	...
URSS	-	-	-	-	-	10,2	10,3	10,3	9,1	9,3	...
Moyen Orient	5,9	7,5	4,1	13,6	13,0	5,5	5,3	8,8	4,9	-
Total	15,2	13,7	11,7	33,8	29,7	23,1	22,0	26,3	21,1	18,0	

Pays exportateur : Etats-Unis

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Amérique du Nord (sauf CEE)	1,1	1,4	1,4	1,1	1,0	0,8	1,5	1,7	2,0	1,9	...
Amérique du Sud	0,4	0,6	0,7	1,5	2,3	-	0,8	-	1,0	0,1	...
Amérique Centr.	0,8	0,7	4,4	1,9	4,6	6,6	10,9	0,9	1,4	2,1
Caraïbes	0,8	0,7	0,7	3,6	2,0	1,7	1,1	0,5	1,5	0,8	...
Afrique	0,1	-	2,0	5,3	4,5	1,1	1,1	8,1	0,6	-	...
Asie du Sud-Est	1,5	1,3	1,2	1,3	1,0	0,9	0,9	1,3	3,0	3,6	...
Moyen Orient	0,5	0,3	0,4	0,1	0,2	-	1,0	9,8	0,3	1,9	..
Total	5,7	18,0	17,4	16,7	15,7	12,4	19,6	24,0	10,1	11,9	

Source : GATT. Le marché mondial des produits laitiers
(rapports annuels 1983 à 1991)

T. 38. Exportations de poudre de lait écrémé selon la destination (1000 tonnes)

Pays exportateur : CEE

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occident.	14,4	16,2	15,1	18,9	17,3	2,9	5,3	27,3	1,9	2,2	...
Amérique du Sud	43,8	19,7	17,0	17,8	18,5	49,1	21,5	37,7	47,0	15,9	...
Amérique Centr.	56,2	12,5	4,6	30,2	40,0	39,5	58,7	68,5	116,6	145,9	...
Caraïbes	20,5	18,7	7,7	15,4	13,1	4,3	9,7	18,7	7,6	16,6
Afrique	155,2	120,0	83,4	125,5	123,7	92,0	149,6	148,7	97,4	79,5	...
Asie du Sud-Est	168,0	134,7	31,3	70,0	58,5	48,2	111,8	221,2	105,1	43,4	...
Moyen Orient	40,9	27,3	22,0	33,3	33,2	21,1	25,3	20,2	28,3	12,5	...
Total	500,9	351,7	191,9	311,9	306,3	266,7	388,1	614,8	410,0	347,0	

Pays exportateur : Nouvelle Zélande

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Amérique du Sud	20,6	22,2	10,2	7,0	8,0	30,4	10,4	1,7	-	12,7	...
Amérique Centr.	5,4	12,2	13,4	22,3	24,2	10,2	10,5	19,9	44,9	29,1	...
Caraïbes	3,4	1,8	6,5	11,1	5,3	-	2,2	1,0	2,8	6,5	...
Afrique	5,9	6,5	14,4	10,0	9,1	8,5	3,5	0,8	0,9	-
Asie du Sud-Est	108,0	86,4	90,7	66,1	68,6	69,5	67,4	77,7	78,8	77,4	...
Moyen Orient	2,7	11,0	16,2	21,4	23,1	11,4	19,7	21,6	9,3	8,8	...
Total	147,6	141,3	155,0	167,1	172,9	160,0	138,0	140,9	146,3	149,6	...

Pays exportateur : Etats-Unis

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occident.	0,2	0,9	0,5	2,0	11,1	28,9	11,0	7,6	4,1		...
Amérique du Sud	9,0	6,7	19,3	42,5	52,2	111,9	91,5	13,7	1,6	0,3	...
Amérique Centr.	38,0	33,8	94,8	35,3	49,8	75,7	76,2	86,6	99,0	-
Caraïbes	-	5,8	5,5	11,0	15,7	16,5	14,5	4,5	3,4	3,6	...
Afrique	44,8	55,2	59,8	92,6	140,5	74,6	41,6	27,9	0,9	0,2	...
Asie du Sud-Est	17,9	23,9	32,0	48,7	25,0	27,8	43,5	63,5	6,3	-	...
Moyen Orient	1,0	1,0	0,5	0,8	4,0	6,1	20,2	13,8	0,6	2,7	...
Total	140,7	141,3	234,2	264,5	304,9	347,1	298,8	218,6	117,1	0,5	7,7

Pays exportateur : Australie

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Asie du Sud-Est	6,6	26,7	49,2	66,7	88,2	63,5	8,2	61,1	56,0	81,8	...
Total	9,2	36,1	55,5	70,0	90,2	74,4	29,2	62,3	69,9	93,7	...

Pays exportateur : **Canada**

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Amérique du Sud	-	5,9	11,8	13,9	1,9	23,6	12,8	6,8	-	1,9	...
Amérique Centr.	43,1	49,8	5,1	25,9	33,0	14,6	13,1	27,2	19,1	35,1	...
Asie du Sud-Est	1,1	13,9	2,1	4,2	7,8	-	-	6,9	3,5	0,8	...
Total	61,8	119,0	65,4	70,0	60,6	66,1	46,1	58,7	36,6	42,5	...

Pays exportateur : **Suède**

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Afrique	-	1,9	5,0	6,7	3,2	3,7	2,7	0,5	0,2	13,3	...
Asie du Sud-Est	6,6	8,8	18,4	16,2	15,4	11,5	8,2	8,2	11,1	12,2	...
Total	14,0	17,7	30,5	28,9	28,6	21,5	29,2	13,9	16,0	30,5	...

Source : GATT - Le marché mondial des produits laitiers (rapports annuels 1983 à 1991)

T.39. Exportations de poudre de lait entier selon la destination (1000 tonnes)

Pays exportateur : CEE

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occident.	13,1	11,5	11,2	21,0	11,3	4,2	14,2	5,8	5,5	5,5	...
URSS	46,7	25,2	0,7	4,9	6,2	9,4	26,0	28,8	49,4	43,0	...
Amérique du Sud	117,7	75,7	54,1	87,7	57,3	52,6	61,8	80,7	65,4	18,0	...
Amérique Centrale	15,2	10,2	11,1	9,2	11,1	14,0	19,1	17,2	18,6	23,0	...
Caraïbes	15,2	19,4	15,7	14,5	16,8	13,3	19,6	15,4	16,8	21,9	...
Afrique	135,6	111,8	98,2	109,1	114,7	123,0	187,9	173,9	178,3	176,8	...
Asie du Sud-Est	51,8	73,2	69,6	69,7	73,5	78,1	91,2	89,2	80,2	69,9	...
Moyen Orient	139,7	127,6	131,6	175,2	164,6	145,5	137,5	158,4	141,2	129,6	...
Total	536,7	458,3	393,6	492,2	459,8	465,0	560,6	587,8	567,0	502,0	...

Pays exportateur : Nouvelle Zélande

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe de l'Est	6,4	23,7	5,2	4,2	10,9	23,6	0,5	6,2	-	1,6	..
Amérique du Sud	7,6	23,6	26,3	30,4	28,8	31,2	56,3	49,5	22,7	28,2	...
Amérique Centrale	5,0	5,9	5,9	7,5	5,8	12,7	2,8	8,4	12,3	8,2	...
Caraïbes	2,9	1,7	3,6	-	4,1	2,6	6,5	6,5	6,0	8,8	...
Afrique	5,4	4,4	3,4	6,9	8,8	6,3	0,7	-	-	23,0	...
Asie du Sud-Est	35,8	47,7	47,4	37,5	46,4	59,1	65,4	75,2	65,3	61,9	...
Moyen Orient	3,1	5,8	1,8	2,4	2,8	0,8	-	1,0	5,1	16,1	...
Total	73,4	116,8	94,8	106,9	134,6	166,2	166,2	180,7	133,3	190,9	...

Pays exportateur : Australie

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Asie du Sud-Est	22,6	26,6	24,1	33,8	27,3	31,6	38,5	43,3	44,3	37,0	...
Total	38,2	41,6	33,6	39,6	31,7	38,0	43,1	47,0	47,0	42,9	...

Pays exportateur : Etats-Unis

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe Occident.	-	0,2	0,2	0,1	39,5	-	0,3	-	-	-	-
Amérique du Sud	0,2	0,5	4,3	0,1	-	17,6	0,1	-	-	-	-
Caraïbes	0,1	3,1	3,0	5,0	0,4	0,1	0,3	-	-	-	-
Asie du Sud-Est	1,4	1,9	0,7	0,3	0,1	0,4	0,5	-	-	-	-
Total	2,7	9,5	10,0	6,1	40,6	20,3	4,1	-	-	-	-

Pays exportateur : Argentine

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Amérique du Sud	3,6	10,3	10,0	3,0	-	-	-	3,2	21,8	6,0	...
Total	6,5	10,3	10,0	2,0	-	-		13,8	25,0	15,4	...

Pays exportateur : Finlande

Destination	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Europe de l'Est	28,0	23,0	25,1	30,0	33,2	31,7	26,6	-	-	-	-
Total	28,0	23,0	26,5	30,2	33,3	31,7	26,7	-	-	-	-

Source : GATT - Lemarché mondial des produits laitiers (rapports annuels 1983 à 1991)

T.40. Consommation mondiale de beurre (1000 tonnes)

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
URSS	1748	1769	1855	1878	2125	2144	1953	2018	1815
CEE 12(1)	1843	1907	1949	2011	2076	2114	1726	1595	1579
Inde	671	711	702	721	777	860	880	970	1050
Etats-Unis	541	536	529	506	511	498	491	497	482
Europe de l'Est(1)	541	541	523	561	562	533	560	530	468
AELE	225	220	221	221	209	192	188	185	185
Canada	123	113	115	111	101	105	92	92	87
Japon	74	74	75	80	95	96	88	88	97
Australie	61	60	70	66	56	54	56	57	55
Nouvelle Zélande	41	41	40	40	50	49	48	52	55
Brésil	70	70	72	102	68	67	75	83	75
Autres	85	74	82	79	87	92	91	92	97
Monde	6023	6122	6233	6376	6717	6804	6248	6259	6045

Source : USDA World dairy situation nov.87 mai 90 et mai 92

(1) Europe de l'Est RDA non comprise ; CEE RDA comprise

T.41. Consommation mondiale de fromages (1000 tonnes)

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
CEE 12(1)	3729	3788	3867	3948	4061	4292	4429	4452	4444
Etats-Unis	2208	2334	2456	2541	2673	2652	2692	2822	2908
URSS	753	791	820	855	868	900	905	886	818
Europe de l'Est(1)	399	414	408	413	429	439	436	470	430
AELE	351	344	352	366	361	383	391	401	402
Argentine	237	243	199	253	268	260	250	246	265
Brésil	201	201	207	215	200	207	234	222	235
Japon	93	98	104	105	117	126	137	138	147
Australie	110	114	119	123	134	139	141	144	137
Autres	533	528	560	660	709	789	802	832	856
Monde	8614	8855	9092	9479	9814	10187	10423	10673	10642

Source : USDA world dairy situation, mai 92, mai 90 et nov.87

(1) Europe de l'Est, RDA non comprise, CEE 12 y compris RDA.

T.42. Produits laitiers : Equivalents subventions à la production des principaux pays exportateurs

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
CEE	58	42	40	46	50	67	73	67	60	59	69
Nouv.Zélande	20	17	17	...	13	15	18	14	4	3	3
Australie	27	27	27	20	27	43	47	36	27	25	31
Autriche	51	35	30	41	44	59	69	60	53	48	61
Finlande	69	61	59	61	64	72	71	77	77	74	77
Norvège	82	79	73	74	77	82	84	83	81	79	82
Suède	66	59	51	55	67	80	76	71	68	67	71
Suisse	71	64	63	69	72	80	88	85	80	76	84
Etats-Unis	57	52	52	58	66	78	81	70	56	55	62
Canada	54	52	54	61	70	83	88	81	72	73	79
Japon	84	81	70	75	79	85	95	91	87	83	85

Source : OCDE. Tableaux des équivalents subventions à la production et des équivalents subventions à la consommation 1979-90 - Paris 1991.

T.43. Stocks mondiaux de beurre (1000 tonnes)

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
CEE 12(1)	1015	1231	1315	1613	1157	472	399	682	589
Nouvelle Zélande	71	116	142	177	139	126	88	85	117
Etats-Unis	227	141	98	114	67	98	125	189	249
Europe de l'Est(1)	48	66	56	51	27	32	36	37	32
AELE	24	32	29	31	23	26	32	20	15
Australie	25	32	29	19	32	24	12	16	17
Autres	77	88	67	73	35	30	38	38	35
Monde	1462	1673	1736	2078	1480	808	730	1067	1054

Source : USDA World dairy situation, mai 92, mai 90 et nov.87

(1) Europe de l'Est, RDA non comprise ; CEE y compris RDA

T.44. Stocks mondiaux de poudre de lait écrémé

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
CEE 12(1)	952	680	642	1044	790	232	284	500	507
Etats-Unis	637	566	459	312	80	24	22	73	98
Nouvelle Zélande	90	98	74	76	31	20	23	24	3
Australie	17	24	13	9	10	11	23	28	19
Mexique	86	39	30	40	30	29	29	130	50
AELE	30	37	34	42	24	26	41	35	24
Europe de l'Est(1)	32	55	65	73	65	57	53	64	52
Canada	27	23	16	11	12	12	15	17	15
Japon	29	21	36	41	29	33	28	18	12
Autres	47	32	33	13	52	39	84	67	54
Monde	1947	1575	1402	1661	1123	483	602	956	834

Source : USDA World dairy situation, nov.87 et nov.91

(1) Europe de l'Est RDA non comprise ; CEE y compris RDA

ANNEXE 2**TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES MESURES
DE POLITIQUE ECONOMIQUE CONCERNANT LE LAIT ET
LES PRODUITS LAITIERS**

	Régime des prix	Régulation de l'offre	Régulation des échanges extérieurs
C	<p>Le prix indicatif du lait est fixé comme objectif, il n'engage pas les pouvoirs publics à prendre des mesures de soutien.</p> <p>Les prix d'intervention du beurre, de la poudre de lait écrémé, de certains fromages sont fixés en fonction de la situation du marché intérieur et des possibilités d'écoulement des excédents.</p> <p>Ils ne permettent pas aux entreprises de garantir aux producteurs le niveau du prix indicatif, mais doivent y contribuer.</p>	<p><i>A court terme</i> : 1- La politique de stockage. Un système d'achat public par adjudication permanente pour le beurre et la poudre de lait écrémé du 1er mars au 31 août ; les achats peuvent être suspendus par la commission lorsque la quantité limite (180000 T de beurre, 100000 T de poudre de lait écrémé) est atteinte.</p> <p>Si le prix de marché tombe à 92 % du prix d'intervention, les achats sont repris.</p> <p>Au lieu d'achats publics, l'intervention peut se faire sous la forme d'aide au stockage privé, après la cessation des achats publics.</p> <p>2- Des aides sont accordées pour l'utilisation de la poudre de lait écrémé dans la fabrication d'aliments d'allaitement, ou versées aux exploitants pour l'utilisation du lait écrémé liquide, principalement dans l'alimentation des veaux.</p> <p>3- Des mesures spéciales sont adoptées pour l'écoulement des excédents de beurre (aides à l'utilisation de beurre en pâtisserie, à la consommation de beurre par l'armée, les organisations caritatives).</p> <p><i>A moyen terme</i> - Le régime des quotas : Depuis 1984 il est fixé pour chaque Etat-Membre une quantité globale garantie limitant à la fois le lait livré aux laiteries et le lait vendu directement à la consommation par les producteurs.</p> <p>La quantité globale garantie (voisine de 100 millions de tonnes d'équivalent-lait au niveau CEE), répartie par pays-membre, est éclatée en quotas individuels au niveau de chaque producteur. En cas de dépassement du quota, le prélèvement sur la recette du producteur (308,3 Ecu/Tonne en 1990/91) peut équivaloir à une recette négative pour la quantité excédentaire.</p> <p><i>A long terme</i> : des aides à la cessation de l'activité agricole pour les agriculteurs de plus de 55 ans, ou à l'abandon définitif de la production laitière.</p>	<p>Les prix de seuil sont fixés de sorte que les produits laitiers importés se situent à un niveau correspondant au prix indicatif du lait dans la CEE.</p> <p>Ils sont fixés pour les produits pilotes de 12 groupes de produits laitiers.</p> <p>Le prélèvement est égal à la différence (prix de seuil-prix d'import le plus favorable franco-frontière de la CEE).</p> <p>La restitution est fixée pour permettre l'exportation des produits sous organisation commune de marché. Elle est calculée compte tenu de la situation du marché intérieur et des objectifs fixés d'une part, du prix déterminé pour la vente sur le marché mondial d'autre part.</p>
E	<p>Ils garantissent un revenu moyen minimum aux producteurs</p>		
E			

	Régime des prix	Régulation des échanges extérieurs
	<p>La loi fédérale fixe un prix de soutien qui n'est pas garanti à chaque producteur individuellement. Mais la CCC établit les prix d'achat du beurre, de la poudre de lait écrémé et du cheddar aux entreprises, en sorte que les producteurs reçoivent en moyenne le prix de soutien fixé pour la qualité B (qualité propre à la fabrication de beurre et de poudre de lait).</p>	<p>La section 22 de l'Adjustment Act de 1933 autorise le Président des Etats-Unis à restreindre les importations des produits laitiers, dont le prix intérieur fait l'objet d'un soutien.</p>
U	<p>Les règlements territoriaux sur la commercialisation du lait (Milk Marketing Orders) (41 MMO en vigueur au 1/1/90) fixent les prix minima que les industriels doivent payer selon l'utilisation qui est faite du lait livré</p>	<p>Les droits de douane ne peuvent pas dépasser 50 % ad valorem et les quotas ne peuvent être inférieurs à 50 % du niveau des importations constaté sur une période représentative.</p>
S	<p>(lait boisson, beurre, fromages...).</p>	<p>Le quota global des imports de produits laitiers a été fixé à 1,087 millions de tonnes d'équivalent lait après le Tokyo Round.</p>
A	<p>Ils prescrivent aussi une péréquation des recettes de sorte que tous les producteurs de la circonscription perçoivent à qualité égale le même prix moyen pondéré.</p>	<p>Les droits de douane appliqués aux imports sont faibles : 6,25 % ad valorem pour les fromages et 0,056 \$/livre de beurre, par exemple.</p>
	<p>La grille des prix du lait distingue la qualité A subdivisée en 3 classes - classe I : lait pour la boisson, classe II : lait pour fromages frais, yaourts, crèmes glacées, classe III : lait pour autres fromages, beurre et poudre de lait écrémé. La qualité B, lait pour la fabrication industrielle de beurre, de poudre de lait écrémé.</p> <p>Les prix minima de chaque classe sont basés sur le prix moyen du lait de qualité B au Minnesota et au Wisconsin (M-W price). Les différentiels de prix sont spécifiques à chaque circonscription.</p> <p>Les MMO concernent 70 % du lait produit aux Etats-Unis.</p> <p>La CCC par des achats de beurre, de poudre de lait écrémé, de fromages maintient le prix de marché (en particulier le M-W price) au-dessus du prix de soutien. En conséquence tous les prix indexés sur cette base par les MMO sont donc soutenus.</p>	<p>Le Dairy Export Incentive Program introduit par le Farm Bill 1985 procure des aides aux exportateurs sous la forme de certificats échangeables contre des produits détenus par la CCC.</p>

	Régime des prix	Régulation de l'offre	Régulation des échanges extérieurs
C A N A D A	<p>Le prix du lait livré à l'industrie est soutenu par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des paiements directs aux producteurs, sur les livraisons correspondant à la consommation intérieure et à un certain volume d'exportations, - des achats publics de produits laitiers à prix de soutien. <p>Les mesures doivent permettre de garantir un prix d'objectif qui couvre les coûts directs, le coût du travail et les investissements. Les éléments sont appréhendés par enquête auprès des producteurs depuis 1988.</p>	<p>Un Comité de gestion de l'offre de lait estime les besoins annuels de livraison de lait à l'industrie.</p> <p>La production est répartie entre les provinces et des quotas sont alloués aux producteurs par les autorités de chaque province.</p> <p>Les pénalités de dépassement des quotas se traduisent par une réduction des paiements directs et la perception de taxes à la production.</p>	<p>Des droits de douane assez faibles sont perçus sur les imports de beurre, de fromages et de poudre de lait écrémé,</p> <p>Un quota d'importation existe pour les fromages,</p> <ul style="list-style-type: none"> - une interdiction d'importation frappe la margarine, <p>Les importations de produits laitiers sont soumises à l'obtention de licences,</p> <p>Le programme d'aide aux produits laitiers accorde des subventions à l'exportation, aux industriels et aux exportateurs.</p>

	Régime des prix	Régulation des échanges extérieurs
J	Le soutien des prix est basé sur 3 mesures : - des paiements compensatoires sur les livraisons de lait à l'industrie, - les achats d'intervention de la société japonaise pour la promotion du secteur animal (SJPSA) portant sur les produits laitiers soutenus, - le contrôle du commerce extérieur des produits laitiers par l'Etat.	Des droits de douane de 25 à 35 % sont imposés à l'import sur la plupart des produits laitiers (sauf poudre de lait pour les écoliers et poudre de lait pour l'alimentation animale).
A		Des quotas d'importation existent pour tous les produits sauf les fromages naturels.
P	Les transformateurs bénéficient d'un prix indicatif de stabilisation (PIS) pour le beurre, la poudre de lait écrémé, les laits condensés.	La SJPSA a l'exclusivité des importations de certains produits laitiers.
O	Si les prix de marchés des produits laitiers descendent en-dessous des PIS, la SJPSA doit acheter les produits qui lui sont offerts par les industriels à un prix égal à 90 % du PIS.	Deux marchés existent pour les fromages :
N	Ils peuvent ainsi assurer aux producteurs un prix forfaitaire (Standard transaction price : STP). Ce prix forfaitaire du lait (STP) est calculé à partir des prix indicatifs (PIS) et des coûts et marges des transformateurs. Des paiements compensatoires versés aux associations de producteurs éligibles, comblent la différence entre - le prix garanti au producteur - le prix forfaitaire (STP) payé par l'industrie.	- Les quantités de fromages pour la consommation directe, importés au-delà du quota subissent un droit de douane de 35 %. - Les fromages importés pour être mélangés avec des fromages japonais (dans un rapport inférieur à 2/1) sont libres de tout droit de douane.
		Les quotas de crèmes glacées et de yaourts congelés ont été libéralisés en avril 1990.

AUSTRALIE

Depuis 1986 le programme de soutien du secteur lait en Australie a été profondément remanié pour favoriser le développement d'une activité laitière plus efficiente et capable de s'adapter aux changements du marché mondial, et aux changements technologiques.

1- Les prix planchers garantis pour les produits laitiers sont supprimés,

2- Le système de péréquation des recettes d'exportation est abandonné pour rendre les exportateurs plus responsables de leurs opérations;

3- Deux taxes servant à financer les soutiens au secteur lait sont prélevées, l'une sur l'ensemble de la production laitière, l'autre sur les ventes intérieures de beurre et de cheddar. La seconde devait être éliminée fin 92.

L'Australian Dairy Corporation mise en place, à la demande des professionnels pour promouvoir et réguler les exportations de produits laitiers :

- accorde les licences d'exportation,
- fait des prêts aux industriels et aux producteurs de lait,
- accorde des appuis techniques au secteur lait.

Les restrictions les plus importantes sur les exportations de produits laitiers sont constituées par des droits de douane sur le beurre et les fromages, et un quota d'importation de fromages institué en 1987.

L'accord pour le développement des relations économiques avec la Nouvelle Zélande se traduira par une baisse de ces droits de douane et un élargissement du quota.

NOUVELLE ZELANDE

Depuis 1984 les subventions aux producteurs de lait ont pratiquement disparu.

Les importations néozélandaises de produits laitiers, qui sont faibles, sont soumises à des droits de douane très limités. La principale restriction aux exportations est due aux règlements sanitaires.

L'office néozélandais des produits laitiers créé en 1961 est un prolongement des coopératives de transformation du lait.

Son premier rôle consiste à acheter des produits laitiers pour l'exportation. Depuis 1988 il est seul compétent pour fixer ses prix d'achats sur la base des anticipations de prix de vente à l'exportation.

PAYS DE L'AELE

Un régime de quotas individuels de production est en vigueur dans tous ces pays, sauf en Suède qui l'a abandonné en 1989. Les dépassements de quotas entraînent des pénalités variant selon les pays de moins de 50 % à 75 % du prix du lait.

Les exportations des excédents de beurre (Suède) et surtout de fromages (Autriche, Suisse, Norvège), de poudre de lait écrémé sont subventionnées.

Les importations de produits laitiers, toujours faibles sont strictement contingentées ou limitées par des taxes variables.

Outre les objectifs de réduction des dépenses budgétaires et de maintien du revenu des éleveurs, ces pays s'efforcent de protéger l'agriculture de montagne où sont souvent localisés les producteurs de lait.

A noter cependant la réforme en profondeur de la politique agricole suédoise adoptée au printemps 1991, qui outre l'abandon du système des quotas en production laitière comporte l'abolition du soutien des prix, la réduction des barrières à l'importation et des subventions à l'exportation. Un régime transitoire de compensations, des mesures en faveur des petits producteurs de l'agriculture de montagne et de l'environnement complètent le dispositif.

ANNEXE 3

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

USDA-ERS - Farm Commodity Programs and their effects

in National Food Review, janv-mars 1990.

USDA-ERS - The World Dairy Market - Government Intervention and Multilateral Policy Reform.

Don. P. Blayney ; Richard Fallert - août 1990.

GATT - Le Marché Mondial des Produits laitiers (annuaires 1984 à 1991).

ONILAIT - Rapport annuel 1990.

AGRA-EUROPE (Londres)

- 11/1/91 OECD Report reveals extent of Japanese farm subsidisation (N/7).
- 22/3/91 Sweden opts for Modulation (N/1)
- 5/4/91 Japanese Livestock sector critically dependent on feed imports
- 24/5/91 Dairy Market News (M/6 à M/8)
- 14/6/91 Sweden to apply for EC Membership
- 21/6/91 EC Subsidies ruining NZ dairy industry
- 19/7/91 New Zealand dairy board anticipates market recovery
- 15/11/91 Liquid market fuels Japanese dairy expansion

RWM. JOHNSON, WR. SCHRODER, NW. TAYLOR - Deregulation and the New Zealand Agricultural Sector : A review. In Review of Marketing and Agricultural Economics, vol.57, n°1,2,3 1989, p.47-74.

WD. JOHNSON, L.E. SALATHE - The effects of Federal Milk Orders on the Economic Performance of US. Milk Markets
American Journal of Agricultural Economics, mai 1979, p.213-226.

ANALYSE des SOURCES de SERIES STATISTIQUES
sur les PRIX D'ECHANGE INTERNATIONAUX
de PRODUITS AGRICOLES

Huit sources ont été utilisées pour collecter et évaluer les séries de prix mensuels retenues :

- CIB World Grain Statistics
- EUROSTAT (CRONOS/PRAG et BDAA)
- FAO : Bulletin trimestriel de statistiques
- FMI : Statistiques Financières internationales (bulletin mensuel)
- GATT : les marchés mondiaux de la viande,
les marchés mondiaux des produits laitiers
- ISTA : Oil World Annual, Oil World WEEKLY
- ONIC : Marché des Céréales
- USDA : 8 périodiques : WASDE, World Grain, Wheat, World Oilseed Feed, World Sugar, Sugar and Sweetener.

Quatre ont été privilégiés pour l'élaboration des séries de prix d'échanges internationaux : CIB, FAO, FMI, USDA en raison de leur aptitude à la confection de séries longues.

EUROSTAT a procuré d'autre part des séries de prix intérieurs communautaires par l'intermédiaire de la BDAA.

L'ISTA (Hambourg) est surtout spécialisé dans les graines, tourteaux et huiles oléagineuses.

Enfin le bulletin "Marché des Céréales" de l'ONIC a surtout été utilisé pour les séries d'aides à l'exportation (restitutions, EEP). Les séries publiées dans ce support étant en général difficiles à établir sur une longue période.

Une fiche succincte indique le titre complet du support, sa périodicité, son contenu, le délai de mise à jour, quelques indications sur la qualité des séries et mentionne les autres statistiques incluses.

C I B

1- Support : World Grain statistics (remplace World Wheat Statistics)

2- Périodicité du support : annuelle

3- Délai de mise à jour : 6 mois

4- Contenu (séries mensuelles)

- Blé tendre :

5 séries de prix à l'export spécifiées par pays exportateur, qualité de blé et par zone d'expédition pour les Etats-Unis et le Canada.

9 séries de prix à l'import spécifiant pour chaque pays importateur : le pays d'origine et la qualité du blé importé.

1 fourchette des restitutions communautaires à l'exportation

1 fourchette du bonus EEP pour les Etats-Unis

1 série de prélèvements communautaires à l'import

1 indice hebdomadaire du prix du blé tendre calculé à partir de 7 séries de prix FOB

- Blé dur :

2 séries de prix à l'export (Canada, USA)

4 séries de prix à l'import (Rotterdam, Japon)

1 fourchette du bonus EEP pour les Etats-Unis

- Orge :

3 séries de prix à l'export

1 fourchette des restitutions communautaires à l'export

1 fourchette du bonus EEP à l'export pour les Etats-Unis

1 série de prélèvements à l'import pour la CEE

- Maïs :

2 séries de prix à l'export (Etats-Unis, Argentine)

2 séries de prix à l'import (CIF Rotterdam)

1 série de prélèvements communautaires à l'import

- Taux de frêt :

Plus de 70 séries spécifiant le pays de destination, le pays d'origine, voire la zone de départ, et la taille des navires

- Tarifs de déchargement :

près de 150 séries annuelles selon le pays et les ports concernés.

5- Qualité

Ce sont a priori les séries les plus fiables. Les statistiques d'exportation de blé selon le pays exportateur, la qualité de blé et la zone de départ permettent d'apprécier la représentativité des séries de prix.

NB. Les rapports (mensuels) sur le marché, publiés par le CIB permettent une mise à jour rapprochée de la plupart des séries à partir de cotations hebdomadaires.

6- Autres statistiques :

- Statistiques annuelles de production de blé par pays
- Statistiques du commerce extérieur du blé et la farine de blé; croisant pays d'origine et pays destinataires
- Consommation de blé et stocks de report
- Prix du pain
- Productions annuelles de maïs, orge, sorgho, avoine, seigle
- Commerce extérieur des céréales secondaires
- Prix d'import
- Expéditions mensuelles de blé d'une part, et de céréales secondaires
- Liste des accords à long terme concernant les céréales.

EUROSTAT
PRAG/BDAA

1- Supports

- Base de données INRA-ESR sur les matières premières de l'alimentation animale
- Annuaire et Bulletin trimestriel prix agricoles d'Eurostat

2- Périodicité

3- Contenu

- Près de 100 séries de prix de vente mensuels des produits agricoles
- 2 types de prix sont fournis pour les céréales
 - le prix moyen payé au producteur
 - le prix sortie organisme stockeur

Pour les autres produits agricoles, on ne dispose que du prix moyen à la production.

Environ 50 séries de prix des moyens de production (aliments pour animaux, engrais, carburants).

4- Qualité des données

- il s'agit de prix intérieurs relevés dans les pays membres de la CEE
- le délai de mise à jour est souvent important.

F A O

1- Support

- Bulletin trimestriel de statistiques

2- Périodicité du support

- Trimestrielle à partir de 1988 ; mensuelle auparavant

3- Délai de mise à jour

- 3 à 4 mois selon les séries

4- Contenu

- Environ 110 séries relatives aux prix mensuels des produits agricoles ou alimentaires, publiées dans 2 unités monétaires : la monnaie nationale et le dollar américain,

dont : - 8 séries concernant les céréales (5 pour le riz)

- 2 pour le manioc (FOB Bangkok, CIF Rotterdam)

- 2 pour les graines oléagineuses (soja, colza)

- 6 pour les huiles végétales

- 1 pour les farines de poisson

- 2 pour les tourteaux de soja (CIF Rotterdam)

- 1 pour le sucre

- 4 pour le marché des bovins en vif

- 2 pour le marché de la viande bovine

- 2 pour les ovins vivants

- 1 pour la viande ovine

- 2 pour les poulets

- 4 pour la poudre de lait

- 3 pour le beurre

- 2 pour le fromage

- 2 pour les oeufs

5- Qualité

Certaines de ces séries dites d'intérêt international, sont des séries de prix intérieurs, en particulier pour les produits animaux. Ces dernières sont mal adaptées à l'étude des échanges internationaux lorsque le pays en question est fortement protectionniste concernant les produits agricoles et alimentaires.

6- Autres statistiques

- Statistiques annuelles de production des produits agricoles et alimentaires par pays,
- Statistiques trimestrielles du commerce extérieur.

F M I

1- Support - "Statistiques financières internationales"

2- Périodicité du support : mensuelle

3- Délai de mise à jour : 1 à 6 mois selon les séries

4- Contenu : Plus de 70 séries de prix mensuels (et d'indices de prix), concernant les prix agricoles et alimentaires dont :

5 séries concernant les prix d'exportation du blé

3 séries concernant le prix du maïs

5 séries concernant les prix d'import export de la viande de boeuf

2 séries concernant l'exportation du beurre néozélandais

10 séries concernant les prix des oléagineux (graines, huiles, tourteaux)

3 séries concernant les farines de poisson

1 série concernant les pulpes d'agrumes

6 séries concernant le sucre

5- Qualité

Cette source procure un complément de séries de prix d'import-export intéressant, concernant la viande bovine et le beurre notamment.

6- Autres statistiques

Le bulletin de SFI inclut de nombreuses autres séries statistiques concernant :

- les taux de change

- les comptes du FMI, les liquidités internationales, les réserves monétaires

- les taux d'intérêt

- les prix à la consommation, les salaires, la production et l'emploi

- les prix des matières premières non agricoles

Il comporte une sélection de séries pour chaque pays.

GATT

1- Supports : Rapports annuels

- les marchés mondiaux de la viande
- les marchés mondiaux des produits laitiers

2- Périodicité du support : annuelle

3- Délai de mise à jour : 1 an

4- Contenu

- Séries de prix annuels de la viande de boeuf
 - prix à la production, pour les grands pays producteurs
 - prix de détail pour les grands pays consommateurs
 - prix moyens ou représentatifs à l'import et à l'export, pour moins d'une vingtaine de pays (gros producteurs, exportateurs, importateurs)
- Série de prix minimaux à l'exportation des produits laitiers : prix planchers que les pays participants sont convenus de respecter.

5- Qualité

Le rapport sur le marché mondial de la viande contient un tableau de ventilation des flux d'exportation de viande bovine des 7 grands exportateurs, par pays destinataire.

Le marché mondial des produits laitiers comporte le même type de tableau de ventilation pour le beurre, l'huile, les fromages, la poudre de lait écrémé.

6- Autres statistiques

- les marchés mondiaux de la viande
 - . effectifs, abattages, stocks, consommation de viande bovine
 - . import-export de viande bovine
 - . production, consommation, import-export de viande de porc
 - . production, consommation, import-export de viande de volaille
 - . production, consommation, import-export de viande ovine
- les marchés mondiaux des produits laitiers.
 - . livraisons de lait
 - . production, consommation, stocks, imports, exports selon le pays destinataire pour les produits suivants : beurre, matières grasses, anhydres, fromages, poudre de lait écrémé, poudre de lait entier.

ISTA

1- Supports : Oil World annual ; Oil World weekly

2- Périodicité du support : mensuelle, annuelle

3- Délai de mise à jour

4- Contenu (séries mensuelles)

- 1 série blé US, CIF Rotterdam
- 1 série maïs US, CIF Rotterdam
- 20 séries de prix d'huiles végétales
- 7 séries de prix de graines et matières premières oléagineuses
- 4 séries de prix de tourteaux
- 1 série de prix : farines de poisson
- 3 séries de prix des PSC (corn gluten, manioc, son de riz)

5- Qualité

Ces informations sont disponibles rapidement et souvent reprises par d'autres sources ; la représentativité des séries est facile à déterminer à partir des bilans joints.

6- Autres statistiques

Des séries quinquennales de bilans complets des graines oléagineuses, tourteaux, huiles, ainsi que de la farine de poisson, du corn gluten feed, du corn germ meal.

ONIC

1- Support : Bulletin "marché des céréales"

2- Périodicité du support : mensuelle

3- Contenu

France : prix d'intervention (Chartres), pour le blé et l'orge
prix rendu Rouen

prix d'intervention et prix rendu Bayonne pour le maïs

CEE : prix à l'exportation FOB CEE et restitution moyenne pour le blé et l'orge

Monde - cotations blé HRW de Kansas-city ; blé SRW Yellow corn et soja à Chicago :
moyennes mensuelles.

- reprise de 5 séries de prix FOB à l'exportation du blé tendre, calculées par le CIB,
- 2 séries de prix mensuels (HRW, SRW), FOB Golfe
- tableau d'évaluation des prix mensuels affichés et des prix pratiqués en FOB golfe
- prix et cotation du maïs
- prix des PSC (manioc, corn gluten feed, citrus pulp, CIF Rotterdam)
- cotation du soja (bourse de Chicago)
- statistiques de ventes de blé et d'orge sous programme EEP

4- Qualité

L'établissement de séries longues est difficile en raison des ruptures

La rapidité de publication est intéressante.

5- Autres statistiques

Statistiques de collecte, bilan, stocks, imports, exports, pour toutes les céréales, le soja, les PSC.

USDA

1- Supports

- 1) World agricultural supply and demand estimates : mensuel
- 2) World grain situation and outlook : mensuel
- 3) Wheat : trimestriel
- 4) World Oilseed situation and outlook : mensuel
- 5) Feed : trimestriel
- 6) World dairy situation
- 7) World sugar situation and outlook (trimestriel)
- 8- Sugar and Sweetener (trimestriel)

*livestock, fresh dairy,
poultry
World situation*

2- Contenu

- 1) Prix intérieurs, annuels du blé, du maïs, des graines, tourteaux et de l'huile de soja et des animaux (jeunes bovins, porcs, poulets, dindes, du lait de vache et des oeufs)
- 2) Blé : 2 séries de prix à l'export (FOB golfe, et FOB Argentine)
Maïs : 2 séries de prix à l'export (FOB golfe et FOB Argentine)
- 3) Séries de prix annuels ; intérieurs
prix moyen perçu par le producteur américain
prix institutionnels (Loan Rate, Target Price)
- 4) 41 séries de prix mensuels dont :
 - . 12 séries concernant les graines oléagineuses (4 prix intérieurs, 2 à l'export, 6 à l'import CIF Rotterdam)
 - . 14 séries pour les tourteaux, les farines de poisson et le corn gluten
 - . 15 séries pour les huiles végétales
- 5) 20 séries de prix mensuels intérieurs américains des céréales secondaires et des aliments composés pour animaux.
- 6) 5 séries mensuelles pour chacun des produits : beurre, huile de beurre, cheddar, poudre de lait écrémé, poudre de lait entier :
 - prix minimum et prix maximum, FOB nord de l'Europe
 - prix minimum du GATT
 - prix du marché américain
 - prix de soutien américain

7) Séries des moyennes mensuelles des cotations du sucre brut sur le marché de New York (spot et nearby contract)

8) 1 série de prix CIF New York du sucre brut

1 série de prix FOB Etats-Unis du sucre raffiné

3- Délai de mise à jour : quelques mois

4- Autres statistiques

Bilans mondiaux des produits agricoles pour les principaux pays producteurs, exportateurs, importateurs.

Statistiques intérieures américaines.